

**Évaluation d'un protocole exploratoire
d'intervention auprès de conjoints (es)
de joueurs pathologiques en traitement**

**Joël Tremblay, Ph.D
Nadine Blanchette-Martin, M. Serv. Soc.
Annie Truchon, M. Psych.**

Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve
2525 de la Canardière, Beauport
Québec, Qc
G1J 2G3
(418) 663-5008, poste 4931 (boîte vocale)
(418) 663-6575 (fax)

Centre de réadaptation ALTO
975 de la concorde,
St-Romuald, Qc
G6W 5M6
(418) 834-5512
(418) 834-7477 (fax)

joel.tremblay@ssss.gouv.qc.ca

Membre de l'équipe de recherche *RISQ / CIRASST* (www.risq-cirasst.umontreal.ca)

nadine.blanchette-martin@ssss.gouv.qc.ca

© 2004 Service de recherche CRUV / ALTO
Tous droits réservés

ISBN 2-923230-03-5

Dépôt légal juillet 2004 - Bibliothèque national du Québec - Bibliothèque nationale du
Canada

Remerciements

Ce projet de recherche est une initiative du comité clinique en traitement du jeu pathologique du site de Québec/Chaudière-Appalaches. Les organismes membres de ce comité sont le Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve, le Centre de réadaptation ALTO, le Centre CASA, la Maison Claude Bilodeau, la Maison Au seuil de l'Harmonie, le Centre le Passage, la Régie régionale de Québec et la Régie régionale de Chaudière-Appalaches.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les membres de ce comité:

Gilles Allaire, CR ALTO
 Laurent Brisson, CR Ubald-Villeneuve
 Léonile Carrier, Maison Claude Bilodeau
 Benoît Côté, Régie régionale de Québec
 Claudie Dufour, Maison Au seuil de l'Harmonie
 Lyne Guay, Centre le Passage
 Linda Poirier, Centre CASA
 Brigitte Tardif, Régie régionale Chaudière-Appalaches

Nous remercions également les membres du comité de rédaction de l'intervention clinique qui a permis l'élaboration d'un protocole d'intervention :

Laurent Brisson (CRUV)
 Marlène Harvey (CASA)
 Gilberte Montigny (Centre le Passage)
 Mario Sirois (ALTO)

Nous ne saurions trop remercier les cliniciens et cliniciennes des centres participants qui ont pu présenter la recherche aux usagers ou encore s'impliquer eux-mêmes dans le traitement. Leur apport a été central.

Finalement, cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention du Centre québécois d'excellence en prévention et en traitement du jeu (CQEPTJ) dans le cadre d'un programme de développement de l'innovation en traitement du jeu, mis sur pieds et financé par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Table des matières

Liste des tableaux	5
Buts de la recherche	7
Buts de la recherche	7
Méthode.....	8
Procédure.....	8
1) Développement du modèle d'intervention	8
2) Recrutement des participants	8
3) Type d'analyses.....	9
4) Instruments de mesure.....	9
Participants.....	10
5) Portrait des services reçus par les personnes référées pour la recherche	10
6) Portrait des participants à l'ensemble de la recherche	11
Résultats	12
Le traitement	12
1) Attentes envers le service.....	12
2) Les rencontres individuelles.....	13
3) Les rencontres de groupe.....	16
4) Les rencontres conjugales	27
5) Les services en général.....	31
Synthèse et recommandations	39
1) Les attentes.....	39
2) Les rencontres individuelles.....	39
3) Les rencontres de groupe.....	40
4) Les rencontres conjugales	41
5) L'ensemble du processus	41
6) Conclusion.....	42
Références	43
Annexe 1 : Intervention auprès de conjointes de joueurs excessifs en traitement	44
Rencontres individuelles	44
1) Objectif 1 : Permettre l'expression du vécu individuel autour du jeu.....	45

2) Objectif 2 : Informer la conjointe au sujet de la dynamique du joueur.....	45
3) Objectif 3 : Instaurer des mécanismes de protection financière.....	46
4) Objectif 4 : Préparer aux deux rencontres de groupe.....	46
Rencontres de groupe.....	47
5) Objectif 1 : Explorer la dynamique de développement du jeu.....	47
6) Objectif 2 : Identifier les stratégies aidantes ou nuisibles à la cessation du jeu	47
7) Objectif 3 : Identifier les stratégies permettant de prendre soin de soi.....	48
Rencontres conjugales.....	48
8) Objectif 1 : Améliorer l'alliance conjugale.....	48
9) Objectif 2 : Améliorer les habiletés à la communication.....	48
Annexe 2 : Questionnaire post-traitement.....	49
Rencontres individuelles.....	49
Rencontres de groupe.....	50
Rencontres conjugales.....	51
Le processus général.....	51
Annexe 3 : Résumé de la situation de chaque participante à la recherche.....	53
1) Édith.....	53
2) Hélène.....	53
3) Marie-France.....	54
4) Francine.....	55
5) Anne.....	55
6) Élise.....	56

Liste des tableaux

Tableau 1.	Services reçus par les personnes référées pour la recherche.....	11
Tableau 2.	Attentes par rapport aux services	13
Tableau 3.	Ce qui a aidé dans les rencontres individuelles	14
Tableau 4.	Ce qui n'a pas aidé dans les rencontres individuelles.....	15
Tableau 5.	Commentaires sur le nombre de rencontres individuelles	16
Tableau 6.	Ce qui a aidé dans les rencontres de groupe	18
Tableau 7.	Ce qui n'a pas aidé dans les rencontres de groupe.....	20
Tableau 8.	Émotions suscitées par les rencontres de groupe	22
Tableau 9.	Ambiance dans les rencontres de groupe.....	24
Tableau 10.	Suggestions pour les rencontres de groupe	24
Tableau 11.	Durée des rencontres de groupe	25
Tableau 12.	Nombre de rencontres de groupe souhaitable	25
Tableau 13.	Contenu souhaité des rencontres de groupe	27
Tableau 14.	Ce qui a aidé dans les rencontres de couple	28
Tableau 15.	Durée des rencontres de couple.....	31
Tableau 16.	Nombre de rencontres de couple.....	31
Tableau 17.	Ce qui a aidé en général	32
Tableau 18.	Ce qui n'a pas aidé dans l'ensemble du processus.....	33
Tableau 19.	Suggestions sur les services en général.....	34
Tableau 20.	Intervention idéale.....	35
Tableau 21.	Type de rencontre à prioriser	36
Tableau 22.	Nombre d'intervenants à travers les diverses modalités d'intervention	36
Tableau 23.	Réaction face au changement d'intervenant.....	37

Tableau 24. Les intervenants.....	38
-----------------------------------	----

Buts de la recherche

Le but de l'étude est de développer, expérimenter et évaluer sommairement l'efficacité d'un premier modèle d'intervention brève auprès des conjoints et conjointes de joueurs pathologiques consultant dans les centres spécialisés d'intervention en jeu pathologique.

Les régions ciblées par l'étude sont Québec et Chaudière-Appalaches, et ce, pour les centres membres du comité clinique en traitement du jeu pathologique de ces régions sociosanitaires.

À l'origine (janvier 2003), le projet de recherche de nature principalement quantitative, devait permettre de vérifier les hypothèses suivantes. Les participants (es) à l'intervention (i.e. les conjoints (es) de joueurs en traitement) rapporteront (pré- versus post-intervention) :

- une diminution de leur détresse psychologique;
- une augmentation de l'estime de soi;
- une augmentation de leur satisfaction conjugale;
- une augmentation (pré- versus post-) de l'utilisation de stratégies actives (e.g., recherche de support, résolution de problème) et une diminution du recours aux stratégies dites passives (e.g., évitement) pour faire face aux divers problèmes associés aux habitudes de jeu de leur partenaire.

L'augmentation (pré- versus post-) du recours aux stratégies actives sera associée à une réduction (pré- versus post-) de la détresse psychologique des conjoints (es) de joueurs.

Un nombre de 30 participants était alors ciblé, permettant de mener des analyses de comparaison de moyenne avec une puissance statistique raisonnable. Cette évaluation du taux de recrutement avait été menée conjointement avec les centres participants à la recherche. La réalité fut cependant différente, permettant de recueillir huit inscriptions au projet de recherche dont seulement six participantes ont pu compléter le programme d'intervention développé dans le cadre de cette recherche.

Ce constat a conduit à modifier le schème de l'entrevue poste-traitement afin de tirer de cette expérience le maximum d'informations permettant de poursuivre le développement d'un tel programme. C'est ainsi qu'une entrevue qualitative a été développée (voir annexe 2) afin de recueillir l'expérience subjective des participants, les forces, les faiblesses des interventions de même que les aspects absents de l'intervention qui auraient dû être abordés. Le protocole quantitatif a été abandonné.

Méthode

Procédure

1) Développement du modèle d'intervention

Le modèle d'intervention a été développé par un comité formé de cliniciens expérimentés dans l'intervention auprès des joueurs pathologiques et de leur entourage. Ces cliniciens, issus tant des centres publics que du réseau privé ou communautaire, ont élaboré une intervention qui permettait de vérifier l'utilité de divers modes d'action. Ainsi, ils ont opté pour l'inclusion de trois modalités d'intervention, soit individuelle, de groupe et conjugale. Dans l'ordre, l'intervention débute par deux rencontres individuelles, suivies par deux rencontres de groupes et deux rencontres conjugales. Le comité de travail a déterminé que deux rencontres pour chacune des modalités étaient, pour des fins exploratoires, suffisantes. Les membres du comité ont tout de même indiqué qu'ils sont conscients qu'il y a fréquemment besoin d'un plus grand nombre de rencontres à l'intérieur d'une modalité, tout particulièrement l'intervention conjugale. Tout de même, afin de limiter l'implication des membres de l'entourage participant à la recherche, deux rencontres de chaque modalité ont été jugées suffisantes, totalisant ainsi six rencontres d'intervention. Les objectifs de chacune des modalités d'intervention sont exposés à l'annexe 1.

2) Recrutement des participants

Certains critères de sélection des participants ont été établis : ils doivent être des adultes, conjoints (es) de joueurs pathologiques et cohabiter avec leur partenaire depuis au moins une année. De plus, l'individu présentant un problème de jeu doit être inscrit pour des services dans les centres offrant le traitement spécialisé pour joueurs pathologiques.

Les conjoints (des joueurs en traitement) présentant les caractéristiques suivantes seront exclus : jeu pathologique, alcoolisme, toxicomanie, troubles psychiatriques sévères en phase aiguë (i.e. de type psychotique), assurant ainsi un minimum d'homogénéité du sous-groupe à l'étude. Les conjoints en rémission depuis un an pour un problème de consommation d'alcool ou de drogues ou un problème de jeu seront acceptés.

Les participants à l'étude sont recrutés par les intervenants oeuvrant auprès des joueurs pathologiques dans les centres suivants : ALTO, CRUV, CASA, Maison Claude Bilodeau, Maison au Seuil de l'Harmonie. Lors de l'entrevue d'accueil / évaluation, l'intervenant offre, sur une base volontaire, à l'utilisateur de participer à la recherche. Il lui explique brièvement l'objet de la recherche, soit d'évaluer l'efficacité d'une intervention brève auprès des conjoints (es) de joueurs en traitement. Il est aussi informé que cette intervention comprend deux rencontres conjugales (2 rencontres individuelles, 2 rencontres de groupe et 2 rencontres conjugales). Pour ce faire, il doit consentir (consentement écrit) à ce qu'un agent de recherche

contacte son ou sa conjoint (e) pour lui expliquer plus en détail la recherche. Le ou la conjoint (e) pourra toujours refuser de participer à la recherche lorsque l'agent de recherche le/la contactera. Lors du contact téléphonique avec le / la partenaire, l'agent de recherche explique le déroulement et les finalités de la recherche et, si elle accepte, donne rendez-vous au couple pour une première rencontre où les participants signeront le formulaire de consentement éclairé. L'agent de recherche répond à toutes les questions des participants. Par la suite, une première rencontre seule avec le/la conjointe (e) non-joueur est fixée. Selon les circonstances, elle peut avoir lieu immédiatement, si le partenaire joueur accepte de se retirer. L'ensemble du processus a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche en toxicomanie (CERT).

Le taux de recrutement a été très faible, et ce, principalement parce que le taux de nouvelles admissions en traitement, lors de la période de recrutement, a été particulièrement bas. Également, les délais impartis étaient courts, ce qui limitait le potentiel de recrutement. Finalement, certains centres participants ont connu des changements d'employés, entravant ainsi le recrutement.

3) Type d'analyses

Le contenu des entrevues qualitatives est structuré en fonction de questions précises auxquelles les chercheurs veulent trouver réponse (e.g., en quoi l'intervention individuelle a-t-elle été bénéfique). Cette structuration préalable du contenu nous a conduits à choisir l'analyse de contenu thématique comportant des catégories préalablement déterminées. Tout en s'accommodant d'une structure pré-établie, ce type d'analyse vise à trouver la signification exacte du message étudié selon ce que l'auteur de ce message a réellement voulu dire (L'Écuyer, 1990).

4) Instruments de mesure

Même si le protocole de recherche est de nature qualitative, certains instruments de mesure ont été utilisés afin de s'assurer que les participants ne présentaient pas de problèmes de consommation d'alcool et de drogues, de problèmes avec les jeux de hasard et d'argent ou encore de problèmes psychiatriques importants. Les instruments suivants ont donc été utilisés lors de l'entrevue initiale.

Le Dépistage Évaluation du Besoin d'Aide – Alcool/Drogues, DÉBA-A/D (Tremblay, Rouillard, & Sirois, 2002) évalue la fréquence de consommation d'alcool, de médicaments non-prescrits et de drogues, le degré de dépendance envers ces produits et les conséquences négatives qu'ils ont occasionnées au cours de la dernière année. Chacune des versions (alcool et drogues) comporte respectivement 24 ou 28 items cotés sur différentes échelles de type Likert en quatre à six points. La durée de passation est de 15 minutes lorsque la consommation d'un individu est complexe, mais d'à peine une minute lorsqu'il n'y a aucune consommation.

La présence de problèmes de jeu sera évaluée à l'aide du Dépistage du Besoin d'Aide – Jeu, DÉBA-Jeu (Tremblay, Ménard, & Ferland, 2003). Le questionnaire comporte sept items de

type Likert en 5 points (0 = jamais, 4 = presque toujours) et permet de classifier les habitudes de jeu en fonction de quatre catégories : aucune activité de jeu, jeu sans problème, habitudes de jeu causant des problèmes, jeu pathologique. Le questionnaire a été validé auprès de 186 alcooliques toxicomanes présentant un comportement de jeu concomitant.

La présence de troubles psychiatriques graves sera évaluée par quelques questions portant sur les consultations psychiatriques internes et ambulatoires au cours des deux dernières années de même que les raisons et diagnostics associés à ces consultations.

Deux questions concernant les habitudes de jeu du partenaire (joueur en traitement) seront posées à la conjointe participant à la recherche, dont entre autres, le nombre de fois où le conjoint-joueur est allé jouer au cours des 30 derniers jours de même que les montants nets dépensés lors de ces activités de jeu (i.e. les dépenses moins les gains). Le tout vise à conscientiser la conjointe aux habitudes de jeu de son partenaire.

Participants

5) Portrait des services reçus par les personnes référées pour la recherche

Au total, neuf références ont été acheminées aux responsables de la recherche. L'une des personnes référées n'a finalement pas participé à la recherche, car elle a quitté son conjoint avant la première rencontre d'évaluation. Sur les huit personnes ayant reçu des services par le biais de la recherche, deux n'ont pas participé au protocole standard (conflits d'horaire, difficultés de transport, etc.).

Comme l'objectif premier de la présente recherche est d'évaluer le programme de recherche offert aux conjoint-e-s de joueur-euses, seuls les verbatims des rencontres d'évaluation finale des personnes ayant reçu les trois types de services offerts (rencontres individuelles, rencontres de groupe et rencontres de couple) sont analysés. Le nombre total de participants considérés est donc de six. Le tableau 1 donne plus de détails sur les personnes référées et leur assignation dans la recherche.

Tableau 1. Services reçus par les personnes référées pour la recherche

Personnes référées	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9
Rencontre initiale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Nombre de rencontres individuelles reçues	2	2	2	2	1	2	2	0	3
Nombre de rencontres de groupe reçues	0	2	2	2	2	2	2	0	0
Nombre de rencontres conjugales reçues	1	2	2	2	2	2	2	0	0
Rencontre d'évaluation finale reçue	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Participation analysée de façon qualitative	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Identification dans les résultats		Édith	Hélène	M.-F.	Fran-cine	Anne	Élise		

6) Portrait des participants à l'ensemble de la recherche

Les participants qui ont complété l'ensemble de la recherche et dont le verbatim de l'entrevue finale a été analysé sont maintenant présentés. Cinq de ces participants sur six sont des femmes et vivent une relation hétérosexuelle, tandis qu'un participant est un homme et vit une relation homosexuelle. Dans le souci de préserver l'identité de cet homme, son numéro de participant ne sera pas précisé et la forme féminine sera utilisée pour ce participant comme pour les autres, tout au long de ce rapport.

Les participantes ont un âge moyen de 34,5 ans. Un court résumé de leur histoire personnelle est présenté en annexe (voir annexe 3). Toutefois, on note que trois participantes sur six ont des enfants. Deux ont leurs enfants issus d'une union précédente et la dernière vit toujours avec le père de ses enfants. Ces participantes vivent avec leur conjoint joueur depuis en moyenne un peu plus de huit ans ($\bar{M} = 8,33$ ans), la plus courte cohabitation étant d'un an et la plus longue étant de 18 ans.

Les participantes connaissent le problème de jeu de leur conjoint depuis en moyenne presque six ans ($\bar{M} = 5,76$ ans). La plus courte période où la conjointe connaît le problème de jeu de son conjoint est d'un mois et demi et la plus longue est de 18 ans.

Pour trois participantes sur six, la présente démarche de participation à la recherche représente leur première demande d'aide pour des fins psychologiques. Les trois autres participantes ont déjà eu recours à des services d'aide psychologique, que ce soit en lien avec le jeu ou pour des raisons personnelles.

Toutes les participantes détiennent un emploi représentant leur principale source de revenus.

Au moment de l'entrevue initiale, quatre participantes sur six révèlent que leur conjoint a continué de jouer dans les trente derniers jours, tandis que deux avancent que leur conjoint n'a pas rejoué dans cette même période. Parmi celles affirmant que leur conjoint joue toujours,

elles calculent que celui-ci a dépensé entre 200 \$ et 3 250 \$, pour une moyenne de 1 072,50 \$ dans les trente derniers jours.

Résultats

Le traitement

Dans cette section, les réponses aux différentes questions posées lors de l'entrevue post-traitement sont abordées. Elles sont présentées en fonction de leur ordre d'apparition dans le protocole d'entrevue.

1) Attentes envers le service

Au début, lorsque vous avez accepté de participer à la recherche, quelles étaient vos attentes par rapport au programme d'intervention proposé?

Les participantes viennent chercher de l'information sur le jeu excessif, mais veulent aussi mieux comprendre leur partenaire joueur dans le but d'optimiser l'aide qu'elles tentent de lui apporter.

« ... qu'est-ce que l'on peut faire pour intervenir au niveau de l'autre? On en entend beaucoup parler, le jeu reste un jeu, c'est quoi le problème, de quelle manière que je pourrais intervenir... » (Hélène).

Elles veulent aussi démontrer leur intérêt au sujet du problème de leur partenaire : « C'est un temps pour montrer à mon conjoint que je suis prête à faire des efforts finalement pour que l'on puisse s'en sortir ensemble » (Édith).

Deux participantes soulignent avoir souhaité rencontrer d'autres conjointes par cette démarche afin de sortir de l'isolement, ressentir de la solidarité et réaliser qu'elles ne portent pas la faute du problème du conjoint. Comme le mentionne Marie-France :

« ... j'étais contente de rencontrer d'autres femmes de joueurs, parce que j'étais portée à penser : 'comment ça se fait que je me suis trouvée là-dedans, je suis tu innocente, j'ai pas pu prévenir, c'est tu moi qui n'a pas d'allure?' Ça m'a soulagé de voir d'autres personnes, d'autres femmes qui avaient bien de l'allure, bien du bon sens. »

Enfin, une participante affirme être venue chercher de l'aide pour elle-même, une autre de l'aide pour son couple.

Tableau 2. Attentes par rapport aux services

	Édith	Hélène	M.-F.	Fran- cine	Anne	Élise
Obtenir de l'information et mieux comprendre le joueur		✓	✓			✓
Obtenir des outils pour aider le joueur		✓				✓
Démontrer de l'intérêt dans la démarche du conjoint	✓	✓				
Rencontrer d'autres conjointes vivant la même situation			✓	✓		
Rechercher de l'aide pour soi	✓					
Rechercher de l'aide pour le couple		✓				
Curiosité ou ne sait pas à quoi s'attendre	✓			✓	✓	

2) Les rencontres individuelles

a) Ce qui a aidé dans les rencontres individuelles

Qu'est-ce qui vous a aidé dans les rencontres individuelles?

Les personnes ont tout d'abord apprécié recevoir des explications au sujet du vécu, de la psychologie du joueur en général. Élise mentionne :

« Ça m'a aidé à comprendre leur processus, comment ça fonctionne dans leur tête. Comme expliquer que c'était une partie du cerveau, même s'il est super rationnel sur un côté, le joueur oublie les responsabilités, le côté joueur embarque plus. C'est un peu l'aspect que j'ai compris... »

Ces explications sont fortement appréciées par les participantes, possiblement à cause de trois raisons.

Tout d'abord, certaines d'entre-elles manifestent comment elles en sont rendues à se questionner au sujet de leur propre 'normalité'. En fait, l'irrationalité du comportement du partenaire (comme le mentionne Élise ci-dessus), fait tache d'huile et imprègne quelque peu la partenaire qui en vient elle-même à se demander si quelque chose déraile dans son propre esprit. Dans ce contexte, recevoir des explications qui 'rationalisent' l'histoire du développement du jeu excessif chez le partenaire joueur, introduit une plus grande objectivité dans les schémas explicatifs de la conjointe non joueuse et rassure. Marie-France mentionne d'ailleurs « ... on aurait dit que je me sentais plus normale pis (nom du conjoint) aussi, de la façon que c'est expliqué ».

Deuxièmement, certaines femmes se sentent coupables ou du moins réfléchissent au sujet de leur rôle dans le développement du jeu pathologique chez leur partenaire. Francine exprime bien comment la réflexion avec le thérapeute à propos du développement de la dynamique de

jeu excessif l'a aidée à mieux situer son rôle. Sans nier toute contribution au sein des problèmes de jeu du partenaire, elle relativise tout de même son rôle.

«Tu ne peux pas dire je n'ai pas un rôle à jouer là-dedans, mais ça ne sera pas le déclencheur (...) Je n'étais pas le déclencheur puisqu'il avait commencé bien avant de me connaître (...) C'est souvent ce côté de culpabilité qu'on s'accorde, mais après discussion ce n'était pas le cas (...) ça m'a permis de m'enlever le côté culpabilité que je me donnais, ça m'a fait du bien. »

Ces femmes ont également besoin d'aborder la question de leurs attitudes et comportements envers leur partenaire. Elles ne comprennent pas bien ce qui se passe chez leur partenaire et ensuite, elles se demandent si leurs actions seront la cause d'une rechute ou non. Élise l'exprime bien : « Ça m'a fait réaliser que oui il y a des choses que je peux dire que j'ai peur que ça lui fasse jouer, mais il faut que j'aie quand même lui dire, parce que c'est moi qui se renferme, qui garde le méchant en dedans. »

Un autre gain des rencontres individuelles est la possibilité de s'exprimer longuement à propos du vécu intime, des émotions, des peurs, des craintes face à l'avenir, des déceptions, etc. Francine mentionne : « En individuel, nous sommes allés plus dans ce qu'on vivait dans le quotidien pis ce que je ressentais. » Anne transmet également bien cette idée :

« (...) se faire écouter et dire j'ai vécu ça et ça. Ça m'a fait du bien. (...) La deuxième [rencontre] j'ai parlé tout le long, je ne l'ai presque pas laissé parler. Quand je suis revenue chez moi, j'ai tout de suite appelé ma mère et je lui [ai] dis : 'ha c'est fait tellement du bien parler'. »

Tableau 3. Ce qui a aidé dans les rencontres individuelles

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Explications de la dynamique du joueur	✓	✓	✓	*	✓	✓
Normalisation des difficultés			✓		✓	
Réfléchir sur leur propre rôle dans la problématique de jeu de leur partenaire				✓	✓	
Réfléchir au sujet de façons de se comporter envers le conjoint qui amènerait un mieux-être personnel					✓	✓
La possibilité de parler du problème, répondre à des questions				✓	✓	

*Elle a reçu cette information dans la première rencontre de groupe, car ce fut la première rencontre qu'elle a eue.

b) Ce qui n'a pas aidé dans les rencontres individuelles

Certaines participantes sont mal à l'aise lors de la première rencontre quoique ce malaise s'estompe rapidement. Hélène l'exprime de la façon suivante : « La première rencontre t'es mal à l'aise (...) la deuxième, ça va un peu mieux. » Cependant, le format choisi, plutôt explicatif lors de la première rencontre (discussion autour de la dynamique du joueur) a

incommodé deux participantes et n'est pas sans liens avec le malaise ressenti. Anne l'explique ainsi :

« La première affaire que j'ai trouvée moins intéressante, la timidité, le fait de la gêne, de qu'est-ce que c'est un joueur, j'avais les émotions jusqu'ici. J'étais comme pas prête à dire c'est quoi un joueur, moi j'étais plus (...) J'avais pas envie de parler de lui, j'avais envie de me vider le sac. Quand je suis ressortie de la première rencontre, je me suis dit, j'espère que la deuxième va aller mieux parce que je n'avais pas senti que ça m'avait soulagé. J'étais retournée avec le paquet de problèmes et de pensées négatives que j'avais. Ça rentrait tellement pas, c'était comme trop de choses que je vivais. Il faudrait que je commence à vider mon sac avant de me rentrer des informations. »

De plus, certaines ont estimé qu'elles n'avaient pas assez de temps pour parler d'elle-même. Élise le dit ainsi : « Pour la première, c'est plus à titre informatif. Je n'ai pas vraiment dialogué avec la personne, j'écoute. La deuxième, on commence un peu à parler, mais c'est déjà fini. » C'est peut-être pourquoi elle propose d'éliminer les explications au sujet de la dynamique du joueur des rencontres individuelles sans éliminer l'importance de cette section.

« Peut-être l'aspect informatif, pourrait être coupé de l'individuel. À titre informatif, quand il parle des joueurs, l'information est générale. (...) Ça pourrait aller dans une rencontre d'information, laisser le temps de l'individuel pour faire d'autre chose que de donner de l'information. (...) Par contre, l'information rentre un peu dans l'individuel. Mieux comprendre. »

Tableau 4. Ce qui n'a pas aidé dans les rencontres individuelles

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Pas de point particulier à soulever	✓	✓	✓	✓		✓
Ne se sentait pas à l'aise		✓			✓	
N'a pas suffisamment parlé, trop de temps accordé aux explications de la dynamique du joueur					✓	✓

c) Commentaires sur le nombre de rencontres individuelles

La moitié des participantes ont estimé que le nombre de rencontres individuelles est adéquat. Les trois autres participantes ont souhaité avoir accès à 3, 4 ou 5 rencontres au total. Anne a mentionné qu'elle aurait aimé avoir des rencontres individuelles après les rencontres de groupe. Fait intéressant, Francine a considéré qu'après une rencontre elle en avait eu suffisamment. Elle rappelle que le fait de ne pas être à son premier contact avec les difficultés de jeu de son partenaire vient nuancer son propre besoin d'aide : « Pour moi c'était assez une, c'est certain que si cela avait été au départ, j'aurais eu besoin de plus d'une rencontre. Dans ce que je vis là, c'était assez, il m'avait offert d'en avoir une deuxième. » Son conjoint a eu un épisode de jeu il y a deux ans et demi. Il avait consulté et était en rémission. Il a toutefois récemment repris ses activités de jeu de manière excessive.

Il semble donc qu'un format intéressant de rencontres individuelles soit une offre de service oscillant entre 2 et 4 rencontres (il y a toujours place à des exceptions, une seule rencontre ou cinq), en se gardant une possibilité de rencontres individuelles après les rencontres de groupes pour certaines personnes dont les activités de groupes auraient suscité des affects, cognitions au sujet desquelles la participante souhaite parler en dyade. Il se peut toutefois que ce type de besoin soit typique des conjointes en situation de première consultation ou de premier épisode de jeu du partenaire. Les conjointes en situation de deuxième épisode de jeu du partenaire ont possiblement des besoins différents. Notre échantillon à ce sujet est toutefois trop petit (une seule femme).

Tableau 5. Commentaires sur le nombre de rencontres individuelles

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Nombre de rencontres suffisant	✓		✓	✓*		
Nombre de rencontres insuffisant		✓			✓+	✓
Nombre souhaitable de rencontres selon elles	2	3 ou 4	2	2 -3	3 et +	4 -5
Souhaiteraient avoir la possibilité d'obtenir des rencontres individuelles de suivi					✓	✓

* P4 n'a reçu qu'une seule rencontre individuelle, ce qu'elle a trouvé suffisant

+ En aurait souhaité d'autres (1 ou 2) après les rencontres de groupe

3) Les rencontres de groupe

Le second volet du modèle d'intervention mis sur pieds consiste en deux rencontres de groupes d'une durée d'une heure trente chacune. Les participantes ont été questionnées d'abord au sujet des aspects aidant de ces rencontres, mais aussi au sujet de dimensions non aidantes, voire nuisibles. Nous leur avons également demandé en quoi le climat émotif du groupe les a influencées pour terminer en leur demandant si le nombre et la durée des rencontres de groupe étaient convenables.

a) Ce qui a aidé dans les rencontres de groupe

Qu'est-ce qui vous a aidé dans les rencontres de groupe?

Les données du tableau six révèlent que les deux bénéfices les plus saillants de l'expérience de groupe sont le sentiment d'être comprise et l'effet de normalisation.

Tout d'abord, les conjointes de joueurs ont expérimenté un grand bienfait au contact de personnes vivant la même situation qu'elles et dont elles avaient l'impression d'être aisément comprises, supportées et accueillies sans jugement. Marie-France le dit très clairement.

« De me sentir comprise, qui vivaient la même chose, c'est tellement soulageant, c'est comme si on développe une complicité sans même nous connaître. C'est fort parce qu'il y a comme un support naturel, une compassion naturelle parce qu'on sait tellement ce que l'autre vit. On aurait dit que l'on se connaissait depuis toujours. »

Francine aussi exprime ce sentiment général.

« C'est de rencontrer des gens qui vivent le même problème que toi, ça m'a fait du bien. (...) Avoir un contact avec quelqu'un qui comprend ce que tu vis, il y avait une chimie assez forte dans le groupe qui s'est ressentie dès le départ. Les gens étaient ouverts, ils jasaient sans problème, on ne se sentait pas jugé. »

De plus, les participantes mentionnent que parfois, le support du groupe est salutaire lorsque le vécu exprimé est lourd.

Les rencontres de groupe ont aussi permis de développer un sentiment de normalisation des sentiments, comportements, cognitions personnelles de chacune. Tout d'abord, le simple constat que d'autres personnes vivent la même situation a été bénéfique. Hélène dit : 'Je le savais, mais ça met des visages, tu sais que dans la rue tu rencontres des gens, il y a sûrement des gens qui vivent cette problématique, mais tu ne sais pas c'est qui, là tu identifies les joueurs'. Marie-France aussi exprime cette idée : « Par contre, je sais que ça m'a fait du bien de voir les filles, d'entendre, de sentir que je n'étais pas seule là-dedans. »

Les femmes conjointes de joueurs excessifs peuvent en venir à se sentir anormales. En fait, elles développent toutes sortes de stratégies pour faire face à la situation, dont entre autres parfois, perdre le contrôle de soi et se fâcher, tenir des propos excessifs, en vouloir fortement au partenaire joueur, etc. Ces réactions sont egodystones, ou même dénigrées par l'environnement. En conséquence, elles se sentent anormales et c'est pourquoi le constat que d'autres personnes vivent des états similaires est fort rassurant. Francine l'énonce bien.

« C'est de rencontrer des gens qui vivent le même problème que toi, ça m'a fait du bien. De voir que je n'étais pas la seule à perdre le contrôle, à vivre ces frustrations. (...) T'as peur, mais ça fait du bien, de voir que tu n'es pas toute seule. Je me pensais toute seule à faire ces choses-là, je me trouvais dont méchante et difficile. Ça devait pas être facile à vivre pour lui aussi, mais je m'en rends compte tout le monde fait ça. »

Marie-France illustre comment le conjoint peut inciter la conjointe à croire qu'elle est inadéquate dans ses réactions face aux comportements de jeu.

« Parce qu'aussi, moi mon conjoint est porté à dire que c'est moi qui exagère, que c'est moi des fois que. Alors si ça vient que en général, dans l'ensemble du groupe des conjoints vivent ça comme ça, ben je pense que ça évite l'excuse de dire, ha non, mais c'est parce que c'est toi que, c'est toujours le drame avec toi. Je ne suis pas si pire que ça. »

Le sentiment d'être anormale pousse à l'isolement par l'évitement de l'échange du vécu personnel avec l'entourage, conduisant ainsi à l'accumulation d'un flot émotif intense.

Un troisième volet de l'effet de normalisation vécu à travers l'exposition à des situations pires que la sienne, du moins dans certains aspects. Ce constat permet d'atténuer l'impression que sa propre situation est désespérée. Édith dit que « ... ça m'a permis de voir qu'il y en avait encore des pires que moi, c'est sûr qu'il y en a des moins pires, mais il y en a aussi des

pires. » Anne ajoute : « Ça ne m'a pas servi de comparatif, mais ça m'a aidé, car je pensais que j'étais au pire du pire. »

Tableau 6. Ce qui a aidé dans les rencontres de groupe

	Édith	Hélène	M.-F.	Fran- cine	Anne	Élise
Se sentir comprise						
Se sentir comprise par des pairs qui vivent aussi le problème (empathie), de qui on se sent supportée et non jugée	✓		✓	✓	✓	
Réconfort ou support du groupe quand l'émotion est lourde	✓					
Normalisation de mon comportement et de ma situation						
Constat concret que je ne suis pas seule		✓	✓			✓
Constat que je ne suis pas mauvaise, mais normale de réagir, penser et me ressentir ainsi L'impression d'être anormale procure un sentiment d'isolement et empêche d'aller chercher du support			✓	✓		
Relativisation de la gravité de ma situation par le constat que d'autres vivent des situations similaires ou pires	✓				✓	✓
Le groupe et sa structure donnent du courage et de l'énergie						
La structure du traitement donne l'énergie pour faire quelque chose.			✓			
Le fait d'être avec d'autres, réduit le sentiment d'impuissance, donne du courage	✓			✓		
Autres bénéfices des rencontres de groupe						
Bienfaits des informations fournies (par les pairs et par les intervenants)	✓	✓		✓	✓	✓
Aide à se questionner par rapport à certains sujets	✓					
Il est bénéfique de développer de l'humour sur la situation et d'exprimer le flot des émotions (rire et colère parfois en même temps)	✓		✓			

D'autres bénéfices sont rapportés dont le courage ou la stimulation fournie par le groupe et la structure de l'intervention. Ainsi, Marie-France mentionne que le fait d'être inscrite à la recherche la poussait à faire quelque chose pour faire face à sa situation et surtout l'aidait à parler de son vécu: «ça m'obligeait de m'accorder un temps pour moi, à sortir, le fait que ça soit planifié, on se présente. Là ça nous oblige à parler. » De plus, la présence des autres participantes aide à réduire le sentiment d'impuissance. Édith rappelle que chez-elle, elle pouvait avoir le sentiment de ne pouvoir rien faire : « Si on peut vivre avec des personnes qui nous comprennent je trouve ça merveilleux contrairement à vivre ça toute seule dans mon petit coin chez nous pis tu ne peux pas rien faire. » Francine ajoute que le groupe lui aide à surmonter sa peur de parler de ses difficultés: « T'as peur, mais ça fait du bien, de voir que tu n'es pas toute seule. »

Les participantes ont apprécié tant l'information fournie par les thérapeutes que celles glanées au cours des rencontres en écoutant l'expérience des autres participantes. Francine nomme qu'elle a aimé être informée par les intervenants : « Le schéma de départ avant de nous faire parler, ça a apporté beaucoup, les informations qui ont été données au début ça m'a beaucoup aidé. »

Les conjointes avaient le réflexe de se suggérer mutuellement des stratégies, ou du moins, à échanger au sujet des moyens pris pour transiger avec les situations difficiles. Élise rapporte : « Comment eux réussissent à traverser ça. Eux autres aussi véhiculent des trucs, chaque personne est différente. Partage d'informations. » Hélène ajoute : « Voir comment les gens vivaient, pensaient, interagissaient avec le conjoint, ce qu'ils espéraient, la pression aussi... ». Une information semble particulièrement avoir été importante pour les conjointes, dont le fait que le problème de jeu de leur partenaire ne se résoudra potentiellement pas à court terme. Anne signale comment c'est « positif, t'es bien mieux d'être renseigné, ne pas être la tête dans les nuages et de dire que ça va bien et que ça va bien aller après. Non, il faut que tu voies que c'est un problème à long terme. Je me suis rendu compte que les conjoints qui jouaient encore, il était en thérapie et il continuait à jouer. Je ne pensais pas, je pensais que quand tu étais en thérapie tu ne jouais plus. »

Les rencontres de groupe aident les individus à réfléchir à leur situation, à se questionner au sujet de divers aspects de leur relation conjugale.

Finalement, deux conjointes ont mentionné avoir apprécié l'humour du groupe qui n'était tout de même pas une fuite des émotions difficiles, mais potentiellement un outil pour dédramatiser la situation et un catalyseur de l'expression de diverses émotions. Édith mentionne que « ... ça m'a aussi permis d'être capable d'en parler librement tout en riant là des niaiseries que nos conjoints peuvent faire (rire). » Marie-France rapporte comment le rire n'était pas une fuite des autres émotions : « On riait, en même temps on était fâchées aussi. »

b) Ce qui n'a pas aidé dans les rencontres de groupe

Qu'est-ce qui vous a été moins utile ou que vous n'avez pas aimé dans les rencontres de groupe? (Après l'avoir laissé (e) parler, sous-questionner) Y a-t-il quelque chose qui vous a été nuisible dans les rencontres de groupe?

Un premier aspect difficile des rencontres de groupes est associé à l'expression de l'agressivité. Les thérapeutes ont rapporté comment les participantes ont paru chargées d'agressivité. Il pourrait être nécessaire de repenser comment permettre à la fois l'expression de l'agressivité, mais tout en fournissant des stratégies pour mieux la gérer, sinon certaines participantes risquent de ressentir trop fortement ces émotions sans savoir comment transiger avec elles. Édith semble à la fois avoir trouvé difficile l'expression de la colère tout en réalisant que cela a pu être bénéfique.

« Ha cibolak ! J'étais de travers cette journée. Je suis arrivée chez nous, j'étais bouleversée, en maudit, (...) je pense que c'est un peu normal aussi parce que c'est pas notre faute, tout ce qui arrive, c'est leur faute à eux autres. En groupe, t'a l'impression que, entre parenthèses, te monter

la tête un peu due à l'autre, c'est facile t'embarquer là-dedans, eh oui je suis arrivée chez nous de travers, j'étais très fâchée, mais finalement j'ai été capable de le dire (...). Ça m'a permis de me redescendre un peu, c'est plus facile de vivre l'activité quand t'es en groupe pis que tout le monde te comprend parce que chaque personne en met un peu plus, mais en même temps des fois c'est lourd aussi. On est capable de se reconforter plus rapidement quand on est en groupe, (...) oui on peut être plus agressive, mais en même temps plus attentionnée. »

Hélène a eu de la difficulté à supporter cet état émotionnel : « ... l'agressivité des gens, sauf que (...) c'est devenu agressif et agressant, là j'étais pu capable. » Marie-France rapporte que ces échanges autour des sentiments agressifs l'ont conduit à être plus impulsive avec son conjoint : « C'était bien, mais moi je revenais pis ça pétait au fret avec... [son conjoint] ».

Deux participantes ont été découragées par le constat de l'ampleur du problème de leur partenaire. Marie-France tient les propos suivants :

« Quand je voyais le visage de ces femmes, quand je voyais qu'elles n'étaient pas à leur première thérapie. Je parlais plus avec l'idée, innocente au début, maintenant que je sais arrête donc d'être innocente, prends-toi en main, libère-toi de ça. (...) Ça m'a découragé beaucoup parce que c'est tout du monde qui ont rechuté ou qui jouent depuis des années. (...) malgré le bien que ça me faisait les rencontres de groupe, ça apportait du découragement. »

Anne dit :

« Non, mais un moment donné, il a parlé des chances de réussite. Je suis revenue chez nous, je me suis dit, je suis tellement chanceuse qu'il a fallu que je tombe sur un joueur, en plus il a fallu qu'il tombe et ensuite il va s'en sortir, de la merde de même. (...) Non, mais ça m'a découragé en tabarnac. »

Une participante rapporte comment l'accueil de l'expression de la souffrance d'autrui a pu être vécue comme un fardeau à certains moments, même si elle considère tout de même cet élément comme positif : « Le partage, ça n'a pas toujours été facile de voir la souffrance d'un autre pis t'as la tienne aussi. Mais c'était correct, on vivait ce que l'on vivait pis tu ne peux pas rien faire pour l'autre (Francine). »

Tableau 7. Ce qui n'a pas aidé dans les rencontres de groupe

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Ressentir de l'agressivité (pendant la rencontre et après la rencontre)	✓	✓	✓	✓		
Le constat de l'ampleur du problème engendre du découragement			✓		✓	
Ressentir la souffrance des autres				✓		
Répéter les informations des rencontres individuelles					✓	

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Impression d'être abandonnée après les rencontres de groupes					✓	

Dans un autre ordre d'idées, Anne rapporte comment les thérapeutes devraient faire attention pour ne pas répéter les informations (i.e. répéter en groupe les informations fournies lors des rencontres individuelles). Aussi, elle mentionne qu'elle a eu l'impression qu'après les rencontres de groupes, chacune s'en allait de son côté, comme si elle était abandonnée : « Faut pas se lâcher et de ne pas se dire, là c'est fini chacun pour soi. On ne se sent pas abandonnée après tout ça, moi je me suis sentie comme ça après les rencontres de groupe, chacun pour soi. »

c) Émotions suscitées par les rencontres de groupe

Les rencontres de groupe ont suscité beaucoup de réactions émotives pour plusieurs personnes (de la peine, de la colère, etc.). Quel effet cela a-t-il eu sur vous?

Cet aspect des rencontres de groupe (expression émotive intense) est certainement celui ayant suscité le plus de réactions contradictoires. C'est aussi ce qu'elles ont trouvé de plus difficile (tel que mentionné dans la réponse à la question précédente).

L'expression de la colère par certaines personnes a suscité diverses réactions. Deux personnes insistent sur le fait que le processus est normal. Comme le dit Francine: « Cette agressivité-là se vit et pour tout le monde. La colère c'est un sentiment normal. » Même si Édith dit être parfois revenue chez-elle « toute de travers », elle considère « (...) qu'il faut le vivre ce moment-là pis c'est pas grave. Si on peut vivre avec des personnes qui nous comprennent je trouve ça merveilleux contrairement à vivre ça toute seule dans mon petit coin chez nous pis tu ne peux pas rien faire. En tout cas, moi j'ai trouvé ça correct, j'ai rien contre le fait qu'il y ait autant de sentiments dans l'air, j'ai trouvé ça correct. »

Même s'il est normal, le processus bouleverse et les personnes repartent en colère. C'est d'ailleurs ce que nous rappelle Édith : « Je suis arrivée chez nous, j'étais bouleversée, en maudit... » Marie-France le rappelle elle aussi et insiste sur le fait que la colère d'autrui relance sa propre colère: 'On aurait dit que j'haïssais tous leurs conjoints' (...) « j'étais fâchée de voir la souffrance que l'on avait toutes ensemble à cause du jeu. »

Une participante a trouvé l'expression de cette colère perturbante pour soi : « ... trouvé ça agressant... (Hélène) »

Trois participantes ce sont interrogé, à un moment ou l'autre, au sujet de l'utilité des rencontres de groupe, tout particulièrement parce qu'elles suscitaient plus de conflits conjugaux. Édith rapporte comment son conjoint, constatant qu'elle revenait bouleversée des rencontres de groupe, lui a dit : « ... regarde, si tu reviens toute de travers vas-y plus... ». Marie-France rapporte « La première fois je me disais, ha mon Dieu j'ai tu bien fait d'y aller, je me suis posé la question. Parce que c'était pire quand je suis revenue qu'avant que je

parte. » C'est Marie-France aussi qui s'inquiète qu'il arrive la même chose à son conjoint que ce d'autres membres du groupe rapportent.

« En même temps, c'était fâchant par exemple, parce que quand les filles racontaient leurs problèmes là, c'était fâchant pis c'était inquiétant parce que je me disais, ha mon dieu telle entourloupette, va-t-il me faire ça à moi! (...) Ça m'a amené de la peur parce que quand j'entendais des magouilles des autres conjoints, j'avais peur de vivre les mêmes. »

Malgré ces difficultés, les participantes rapportent que cet exercice d'expression de la colère peut être bénéfique. Marie-France rapporte son ambivalence à ce sujet : « En même temps, ça faisait du bien, mais en même temps quand je repartais, j'étais fâchée là. » Élise trouve le processus adéquat « Ça te permet de libérer d'une autre façon, sans l'exprimer si tu as une émotion comme pleurer, ça te libère d'une autre façon. » permettant de sincèrement parler de soi « ... mais ça m'a aussi permis d'être capable d'en parler librement... »

L'humour autour de l'absurdité de certaines situations a semblé être vécu comme bénéfique, permettant de mieux absorber le choc de l'expression de la colère intense : « On riait, en même temps on était fâchées aussi. » (Marie-France). Édith rapporte : « On a quand même été capables de s'amuser eu peu avec ça, mais c'était, c'était très, très agréable. »

Même si l'expression de la colère est vécue par certaines comme bouleversante, d'autres, telle que Édith mentionne plus tard que l'expression de la colère pouvait être bénéfique, même si troublante. « Être capable finalement, sans être méchante, de faire chier mon conjoint, ça me fait du bien, d'être capable de le dire dans des mots gentils qu'ils sont imbéciles comme ça ne se peut pas. » Elle rapporte plus tard : « Ha non, au contraire ça a du positif, le fait d'être capable de le dire, déjà en partant, c'est comme, on est chanceux de pouvoir, d'être capable de pouvoir le dire à travers plusieurs personnes qui ont des problèmes, pis si ça dégénère un peu l'ambiance, mais c'est pas grave ça, tu le dis ce que tu veux. »

Les participantes ont aussi manifesté que la vie de groupe permettait une meilleure expression de soi, rendait de par ce fait, le contenu plus chargé, plus lourd, mais pour lequel il y avait, plus de soutien que lorsque la personne est seule.

« Ça m'a permis de me redescendre un peu, c'est plus facile de vivre l'activité quand t'es en groupe pis que tout le monde te comprend parce que chaque personne en met un peu plus, mais en même temps des fois c'est lourd aussi. On est capable de se reconforter plus rapidement quand on est en groupe... » (Édith)

Tableau 8. Émotions suscitées par les rencontres de groupe

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
L'expression de la colère suscite des réactions diverses						
Estimer le processus comme normal	✓			✓		
Relance ma propre colère	✓		✓			
Se sentir dérangée par la colère d'autrui		✓				
Questionnement et inquiétude						
Questionnement sur l'utilité des rencontres de	✓		✓	✓		

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
groupe, surtout pour les conflits que cela suscite dans le couple - se sentir pire après qu'avant - le conjoint joueur demande à sa conjointe si les rencontres sont bonnes pour elles						
Inquiétude qu'il m'arrive ce qui est arrivé aux autres			✓	✓		
Sentiments clairement positifs						
Soulagement			✓			✓
Humour	✓		✓			
Sympathie et volonté d'aider les autres	✓		✓	✓		
Sentiment de s'ouvrir	✓					✓
Réconfort	✓					
Défolement	✓					

Marie-France suggère une intervention aux cliniciens, un moment de centration, à la fin de la rencontre, où la personne prend le temps de s'apaiser, de prendre un temps d'arrêt avant de quitter le groupe et retourner auprès de son partenaire envers qui elle est fâchée.

« Je sais pas si, on n'aurait pas pu ensemble, avant de repartir parce que la dernière fois on parlait toutes les filles dehors, on avait passé (...) pis on avait pas fini, chacune exprimait cette même attitude-là en revenant, de dire telle affaire telle affaire, d'avoir comme des comptes à régler ou des questions à poser. Je pense que, je ne suis pas sûre que les filles n'ont pas vécu comme moi, je me demande s'il n'y aurait pas lieu de faire une petite, avant de partir, de dire ça on met ça de côté, un petit retour, un temps reculé pour se dissocier de ce qu'on a vécu, de récupérer, une période de relaxation, d'évacuer ce trop-plein de colère là, pour être capable de repartir sain. Je pense en groupe après avoir échangé tout ça, après avoir vécu ça ensemble, aidé des intervenants. On pourrait peut-être dire bon ok on a vécu ça, ça a été dur, on va se donner un petit temps avant de repartir chez nous pour évacuer ce trop-plein-là. »

d) Ambiance dans les rencontres de groupe

Dans l'ensemble, les participantes ont apprécié grandement le climat du groupe, estimant que la place de chacune était respectée, qu'il y avait place pour de l'humour. Le fait aussi que les participantes étaient passablement toutes du même âge a eu un effet bénéfique sur certaines d'entre-elles. Anne le rapporte bien.

« Quand je suis partie en me disant, ça ne marche pas cette affaire-là c'est souvent à la rencontre de groupe, quand j'ai fait la rencontre de groupe c'était correct, j'étais enthousiaste sauf au départ j'avais un petit préjugé à savoir quel genre de gens se ramasseraient là, pour moi c'était pas des gens comme moi. C'était des gens qui n'avaient rien pour eux autres, qui vivaient plus de situations bizarres, je ne pensais pas. J'ai été bien agréablement surprise de voir. Je ne connais pas ça, je n'ai jamais travaillé dans ce milieu là, je n'ai jamais vu qui achète, qui consomme

les lotos. D'après moi, c'est toujours du monde qui n'a pas d'argent qui espère gagner le million. »

Tableau 9. Ambiance dans les rencontres de groupe

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
La place de chacune est respectée			✓		✓	✓
Belle dynamique			✓	✓		
Humour	✓		✓			
Cohérence dans le groupe				✓	✓	

Il est certain que certaines participantes se sont moins exprimées, mais cela semblait adéquat. « Au niveau des femmes qui ne parlaient pas beaucoup, moi je pense qu'il doit s'en passer des choses, c'est pas tout le monde qui aime ça parler devant les gens. » (Anne).

e) Suggestions pour les rencontres de groupe

La suggestion la plus fréquente au sujet des rencontres de groupe, concerne la nécessité de poursuivre. Anne propose : « ... certaines avaient parlé d'avoir une autre rencontre ensemble, savoir où c'est que l'on en est. C'est comme un lien qui nous attache. » Édith dit : « Qu'il y en ait plus. Même si c'était possible qu'il y en ait, je ne sais pas, quelque chose comme une réunion par mois après. Comme on continue à se voir les conjoints, de se voir, se parler. » Certaines proposent de poursuivre les rencontres avec l'animateur et d'autres mentionnent qu'elles pourraient avoir lieu sans intervenant.

Les participantes aimeraient que les intervenants proposent des thèmes (ils sont suggérés plus bas).

Tableau 10. Suggestions pour les rencontres de groupe

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Avoir un suivi en groupe (avec le même groupe ou des personnes qui ont vécu le programme)	✓		✓*	✓	✓	
Avoir un intervenant pour les suivis de groupe			✓	✓		
Que les intervenants proposent des thèmes			✓	✓		✓

f) **Durée des rencontres de groupe**

Avez-vous eu assez, trop ou pas assez de rencontres de groupe?

Le verdict est quasiment unanime, les rencontres n'étaient pas assez longues (1h30), certaines participantes étant même restées, à l'extérieur du centre, à la fin de la dernière rencontre, pour discuter ensemble. Édith le dit bien : « ... la deuxième fois on a jaser en groupe 30 minutes ou une heure à l'extérieur, on est resté dehors et il n'y a pas personne qui avait le goût de s'en aller. On a continué de jaser. »

Tableau 11. Durée des rencontres de groupe

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Trop court	✓	✓		✓	✓	✓
Durée convenable			✓			

g) **Nombre de rencontres de groupe souhaitable**

Toutes les participantes insistent sur le fait qu'il n'y a pas eu assez de rencontres de groupe. Elles proposent 3 ou 4 rencontres. Une participante a demandé un délai de deux semaines entre les rencontres.

Tableau 12. Nombre de rencontres de groupe souhaitable

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Nombre de rencontres souhaitées	3 - 4	Au moins 3 - 4	4	3	4	4

h) **Contenu souhaité des rencontres de groupe**

En ce qui a trait aux suggestions quant au contenu souhaité des rencontres de groupe, les participantes ont émis beaucoup d'idées variant passablement d'une personne à l'autre. Cependant, certains points reviennent fréquemment. Il s'agit, entre autres, de la volonté d'apprendre des façons de transiger avec la situation de jeu, surtout une compétence à détecter le jeu chez le partenaire joueur et des façons d'empêcher les fuites/pertes d'argent. Ces suggestions peuvent provenir des participantes ou des animateurs. Francine l'exprime très bien.

« Quand on a parlé à la deuxième rencontre qu'on se donnerait des trucs, les trucs dans ma tête c'était on va partager sur comment on a décelé que mon conjoint avait rejoué, comment essayer de contrer les sorties d'argent, moi je pensais que c'était ça et je sais que je n'étais pas la seule à penser ça parce qu'après la dernière rencontre on est resté et c'est venu sur le sujet. Plusieurs pensaient que c'était ça qu'il allait y avoir. C'était plus des trucs pour comment penser à nous, moi j'aurais apprécié que ce

côté soit travaillé. Parce qu'en plus il avait dit on va vous donner des trucs et même des trucs que d'autres personnes qui nous a déjà donné. Moi dans ma tête c'était ça, mais en fin de compte ce n'était pas ça. »

Cette compétence à déceler les habitudes de jeu est souhaitée avec l'espoir de pouvoir prévenir l'éventuelle rechute ou pour mieux comprendre/contrer leur impuissance passée à détecter les rechutes. Élise rappelle : « J'aurais peut-être vu la faille qui a commencé à glisser vers le jeu. Mon conjoint avait cessé de jouer pendant huit mois et il a comme retombé. »

Les aspects financiers et techniques figurent également comme un sujet qu'il serait souhaitable de traiter dans les rencontres de groupe. Trois participantes nous le mentionnent : « Est-ce que l'on peut bloquer l'accès à une marge de crédit, des choses comme ça. » (Élise) Francine demande une rencontre avec un spécialiste financier et Élise souhaite avoir des indications concrètes.

« Ce côté financier là, peut-être même qu'il aurait pu y avoir une personne qualifiée au niveau du milieu financier qui aurait pu participer à la réunion. C'est l'argent qui est notre problème, fait que au moins avoir des solutions et c'est des personnes professionnelles qui peuvent nous aider. »

« Chose légale, financière beaucoup, moi c'est plus ça. Les numéros de téléphone, à qui on s'adresse, les endroits (Élise). »

Élise suggère l'inclusion d'une présentation d'un ex-joueur, avec l'aide d'un professionnel « ... ce que j'aurais apprécié c'est avoir un conférencier qui aurait été intéressant, avoir un vécu d'un ex-joueur. Il aurait pu nous aider à voir un peu sa façon de penser, même avec sa conjointe. »

Trois conjointes rapportent également leur souhait de ne pas simplement parler du problème, mais d'y envisager des solutions. « Je n'ai pas rien que ça à parler de ce problème, je veux passer à autre chose un jour. » (Francine)

Le thème de l'engagement conjugal est ensuite brièvement soulevé comme une possibilité de sujet à aborder dans les rencontres de groupe, avec la nuance par contre qu'il serait plus avantageux de le traiter davantage dans les rencontres conjugales.

Des sujets ont été abordés par deux personnes comme étant pertinents pour les rencontres de groupe. Il s'agit des inquiétudes face à l'avenir, les moyens pour prendre soin de soi, la colère et la peine envers le joueur.

Les participantes mentionnent également l'importance de ne pas donner de conseils dans ces rencontres et apprécient que les intervenants n'aient pas versé dans ce piège. « Il n'y a personne qui est placé pour nous dire, va-t'en ou reste là. Qu'on en parle, c'est correct, que l'on dise ce que l'on a l'intention de faire, mais pas nécessairement que quelqu'un nous dise, c'est ça qu'il faut que tu fasses (Édith). » « Non, ça, c'est sûr, il n'y a pas eu de conseil, fait telle affaire. On nous donne telle information, on nous permet de poser nos questions, mais personne ne nous dicte notre conduite. Je ne pensais pas venir chercher ça non plus, je ne venais pas chercher l'approbation de rester avec mon conjoint (Francine). »

Il pourrait également s'agir de témoignages d'ex-joueurs ou de conjointes d'ex-joueurs, de relaxation, de gestion du stress ou de la communication avec son conjoint

Tableau 13. Contenu souhaité des rencontres de groupe

		Édith	Hélène	M.-F.	Fran- cine	Anne	Élise
Aspect informatif	Trucs en général (des intervenants et des autres conjointes)	✓		✓	✓	✓	✓
	Indices qui permettent de détecter le jeu	✓			✓		✓
	Aspect financier		✓	✓			✓
	Conférences ou ateliers d'information				✓		✓
	Points légaux		✓				✓
	Témoignage d'un-e ex-joueur-euse						✓
	Ne souhaitent pas recevoir de conseils, mais des suggestions	✓			✓		
	Ne pas seulement contempler le problème, mais amener des solutions		✓	✓	✓		
Aspect émotif	Inquiétudes face à l'avenir				✓	✓	
	Prendre soin de soi			✓	✓		
	Colère envers le joueur		✓		✓		
	Peine		✓		✓		
	Culpabilité			✓			
	Confiance			✓			
	Retour sur le vécu des dernières semaines			✓			
	Exercices pratiques			✓			
	Techniques de relaxation, gestion du stress			✓			
	La communication avec son conjoint				✓		
Aspect de groupe	S'ajuster aux besoins du groupe			✓		✓	
	Retour sur ce qui a été vécu en groupe			✓			
	Planifier la gestion de la colère générée par la rencontre			✓			
Aspect conjugal	Engagement conjugal	✓				✓	✓
	La communication avec son conjoint				✓		

4) Les rencontres conjugales

Les participantes ont par la suite bénéficié de deux rencontres conjugales, menées par un thérapeute différent de celui les ayant rencontrés en individuel.

a) Ce qui a aidé dans les rencontres de couple

<i>Qu'est-ce qui vous a aidé dans les rencontres conjugales?</i>
--

Il semble tout d'abord que l'intervention conjugale dont ont bénéficié les participantes à la recherche a favorisé l'écoute des partenaires, leur permettant ainsi de faire évoluer leurs échanges verbaux jusqu'à une compréhension mutuelle plus profonde que lors des échanges habituels du couple. Édith exprime bien ce point :

« Écouter, on n'écouterait pas, on n'est sûrement pas le seul couple qui est dans cette situation-là, quand il y en a un des deux qui parle, on prépare la réponse au lieu d'écouter ce qui se dit pour après. On est comme toujours sur la défensive, pis on essaye de se préparer une réponse. Écouter, c'est très important. Il faut écouter. On pratique ça. D'être capable de faire un résumé de ce que l'autre dit pour être sûr que l'on a bien compris. Laisser un minimum de place à l'interprétation, pour que ça soit clair, net et précis. »

Marie-France signale que :

« On était capables de parler en présence de l'intervenant, ce qui était difficile à la maison. On s'obligeait à formuler et s'assurer d'avoir bien compris l'autre. L'intervenant posait les bonnes questions, il ne restait rien en suspend, il détectait les pistes pour approfondir dans ce que l'on avait dit. On ne déborde pas du sujet, on reste concentré, on ne coupe pas la parole, on vide un sujet. »

Les conjointes sont également habitées d'émotions fortes diverses (peine, colère) et celles-ci entrave la capacité à bien communiquer, tant dans l'écoute que dans l'expression de soi. Marie-France mentionne que « À la maison, l'émotivité prend la place et on est moins discipliné à faire ça et avec une tierce personne on se retient. »

La neutralité de l'intervenant qui a su ne pas condamner le joueur, mais qui a tenté d'être objectif au sujet des limites de chacun dans le couple, a été fort appréciée. Élise rapporte que « C'est une personne neutre, qui ne savait pas notre histoire, j'ai aimé ça. (...) Ça, j'ai aimé. Il n'avait pas l'esprit critique envers le joueur. »

La thérapie conjugale permet au couple de se révéler des pensées et des émotions jusque-là gardées secrètes.

Là ça nous permettait d'aboutir. [Mon conjoint] a dit beaucoup de choses qu'il n'aurait pas dit s'il n'aurait pas eu à faire l'exercice. On revient, ha on a parlé de plein d'affaires pis on a dit plein d'affaires que l'on ne pensait pas que l'on aurait dit pis on réalise combien c'était important de le dire. » (Marie-France)

Tableau 14. Ce qui a aidé dans les rencontres de couple

	Édith	Hélène	M.-F.	Fran- cine	Anne	Élise
Apprendre à écouter adéquatement le partenaire (se concentrer, ne pas couper la parole, reformuler pour vérifier sa compréhension des propos du partenaire) pour approfondir un thème	✓		✓		✓	✓

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
conflictuel et avoir le sentiment que la conversation permet de progresser (au lieu d'un sentiment d'être dans un cul-de-sac).						
Les rencontres conjugales permettent de contenir les fortes émotions qui habituellement conduisent à un conflit pour plutôt échanger de façon constructive.			✓		✓	✓
Neutralité de l'intervenant qui permet de regarder l'ensemble des difficultés et de ne pas uniquement condamner le joueur.				✓	✓	✓
Les rencontres conjugales permettent d'entendre et de partager des contenus importants qui ne se disent pas autrement			✓		✓	
La thérapie conjugale permet de faire des liens de sens entre le comportement actuel de jeu pathologique et l'histoire de vie du joueur, mais aussi avec l'histoire conjugale.				✓	✓	
Impression générale positive	✓		✓			
Procédure simple				✓		✓
Les échanges conjugaux favorisent la différenciation de soi	✓					
Vitalisant de se voir mettre à jour l'amour qui unit le couple malgré les difficultés importantes vécues actuellement				✓		

L'intervention de couple a aussi favorisé, dans certaines situations, les prises de conscience concernant le sens des comportements de jeu pathologique comme ancrés à l'intérieur de schémas de sens développés au cours de l'histoire de vie.

« Ça a permis à mon conjoint d'avoir un déblocage, parce qu'on a descendu assez loin, on est retournés jusqu'à son adolescence où ce que là lui il n'a pas eu l'enfance facile. Le thérapeute a posé des questions importantes et il est allé chercher des choses de (nom du conjoint) qui étaient, la honte qu'il a vécu dans certain moments, la relation qu'il a eue avec l'argent quand il a commencé à travailler en sortant de là, comment son besoin d'argent était fort. Finalement, ils ont fait un lien avec son besoin d'en vouloir toujours plus. Pis finalement mon conjoint n'avait jamais fait de lien de partir de ce besoin-là qui était avant à aujourd'hui. Lui il n'avait pas fait le lien que le fait qu'il avait manqué de ben des choses dans son enfance pouvait expliquer qu'aujourd'hui il veut tout. » (Francine)

Deux conjointes ont également pris soin de signaler comment les rencontres conjugales ont été fortement appréciées.

« Non, c'était très bien, c'était excellent. N'importe quel couple devrait venir faire ce type de rencontre là, je pense que c'est bon pour n'importe quel couple. » (Édith)

« Qu'est-ce qui m'a plus accroché et aidé à continuer, c'est les rencontres de couple avec (nom de l'intervenant). Là je vois vraiment des outils constructifs. » (Marie-France)

La simplicité du processus de l'intervention conjugale a été soulignée ou la capacité du thérapeute à suivre le contenu apporté par le couple : « On dialoguait avec l'intervenant, il nous posait des questions selon ce qu'on disait. Ce n'était pas des questions forgées d'avance. (Élise)»

Deux aspects plus particuliers ont été mentionnés par une seule participante, soit le fait que la thérapie conjugale aide les conjoints à réaliser leur droit à être différents sans pour autant que ce soit un drame. Édith dit justement : « Pis, on a le droit d'avoir des opinions, des pensées différentes pis ça change rien. On est deux personnes différentes, on a le droit d'avoir des opinions qui sont très différentes. » Quant à Francine, elle a largement apprécié que le thérapeute les fasse parler de l'amour qu'ils portent l'un pour l'autre au début au lieu de mettre l'accent sur les souffrances.

« Et autant que c'était le fun de se faire dire pourquoi il m'aime et pourquoi moi je l'aime, autant c'était intéressant de savoir ce que (nom du conjoint) vivait, ce qu'il avait passé, mais pourtant je le savais, mais le fait d'en parler avec une autre personne qui ne le savait pas, il n'utilisait pas les mêmes paroles et il y a des choses que je ne savais pas. » (Francine)

b) Ce qui n'a pas aidé dans les rencontres de couple

Qu'est-ce qui vous a été moins utile ou que vous n'avez pas aimé dans les rencontres conjugales? Après l'avoir laissé (e) parler, sous-questionner : y a-t-il quelque chose qui vous a été nuisible dans les rencontres conjugales?

Une seule participante, Hélène, est plus hésitante au sujet de l'utilité des rencontres conjugales : « sincèrement, ça été tellement court que j'ai un peu plus de difficulté à formuler l'utilité que ça a eue. » Elle rajoute :

« mais je ne dis pas que ça n'a pas bien été, comme j'ai dit tantôt, la première rencontre ça super bien été, (...). La deuxième ça n'allait pas, (...) l'énergie ne circulait pas. C'est beaucoup plus impliquant les rencontres individuelles. Plus personnel, c'est beaucoup plus en profondeur. Je pense qu'il aurait à élaborer là-dessus (...). Parce que, mal à l'aise, lui il avait difficulté à exprimer bien des affaires, même la thérapeute elle a eu un peu de misère pour aller le chercher. »

c) Durée des rencontres de couple

Cinq participantes sur six ont estimé que les rencontres conjugales étaient trop brèves. Elles proposent une durée moyenne d'une heure trente. « Peut-être une heure et demie. Parce que c'est vite passé, les deux parlent du même sujet. Il y aurait eu plus de contenu. » (Francine).

Anne dit : « au moins une heure et demie facile, une heure c'est trop court. Du temps que lui parle que moi je parle, on a comme deux questions de répondues en une heure. »

Tableau 15. Durée des rencontres de couple

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Trop court	✓	✓		✓	✓	✓

d) Nombre de rencontres de couple

Avez-vous eu assez, trop ou pas assez de rencontres conjugales?

Toutes les participantes ont estimé qu'elles n'avaient pas eu suffisamment de rencontres conjugales. Elles souhaitent en moyenne avoir accès à six rencontres conjugales (minimum = 3 et maximum = 10).

Tableau 16. Nombre de rencontres de couple

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Nombre de rencontres souhaité	3 à 6	Au moins 5	6	3	Minimum 8	6 à 10

Marie-France note que c'est « Pas assez, en deux rencontres on entame le travail. Au niveau de la communication, c'est complexe, c'est quelque chose qui manque. Le nombre idéal serait au moins 6 pis après ça, on continue à travailler, on fait les exercices à la maison. » Anne rapporte que « T'effleure le problème à la première rencontre, deuxième tu commences à rentrer dedans et tu te fais dire que c'est fini. Ça faisait une heure qu'on était là la deuxième rencontre pis on était dans le vif du sujet et il aurait fallu que l'on continue. On va profiter des choses qui s'en viennent et on se reverra après les vacances. »

5) Les services en général

a) Ce qui a aidé dans les services en général

(L'interviewer résume les gains qui ont été nommés et vérifie s'il y en a d'autres pour compléter l'information par la question suivante) Quels sont les bénéfices que vous tirez de l'ensemble du processus?

Trois participantes sur six insistent sur le fait que le bénéfice général de ce processus de recevoir de l'aide, simplement avoir accès à des services par opposition à la solitude, l'isolement ressenti par ces femmes. Anne mentionne comment, sans l'offre concrète de service, elle n'aurait pas fait de demande de service alors que son besoin d'aide était grand.

« L'aide que j'ai eue et que je n'aurais pas été chercher (...). Tu ne sais pas où te lancer, tu ne sais pas qu'il y a de l'aide pour les conjoints. Je

n'ai pas vraiment de problèmes, je ne suis pas alcoolique, c'est où que je vais prendre ça de l'aide. Moi j'ai pensé aller voir un psychologue, je n'aime pas ça. Pas juste me faire écouter je voulais quelqu'un qui comprenait le jeu aussi. »

Les conjointes mentionnent comment elles estiment nécessaire l'établissement d'un tel service entre autres via l'espoir que leur participation à la recherche permette à d'autres d'avoir accès à de l'aide : « Si au moins, les prochains peuvent avoir une partie de ce que j'ai réussi à avoir avec la recherche, ça vaut la peine. Chacun des types de rencontre m'a apporté quelque chose. » (Francine) Pourtant Francine n'était pas si spontanément encline à croire à la nécessité de demander de l'aide : « Faire ce que l'on fait là, aller parler de mes problèmes, ce n'est pas quelque chose que je me voyais faire. Pourtant ce n'est pas quelque chose que je trouve difficile à faire. » Elle ajoute au sujet du scepticisme : « Pis je ne les voyais pas ces intervenants (...), ces aides, maintenant j'y crois. »

Le second point souligné par les participantes est la possibilité de parler, de partager avec quelqu'un qui a un vécu similaire ou avec un professionnel. Élise mentionne qu'un bénéficiaire majeur du processus a été de ne « Pas avoir peur d'en parler ». Anne rapporte :

« Je pense que le mieux ça été de partager un peu les malheurs avec les autres. Il n'y a pas juste toi dans ça. C'est pas mon problème, toi tu veux aller te faire traiter moi j'ai pas besoin. Pas comprendre tout ça. Je crois que c'est ça qui m'a aidé le plus, j'espérais à quelque part que ça m'aide, mais je pense si je n'aurais pas été là je n'aurais pas fait les démarches. J'ai eu une invitation de faire une étude en même temps pour m'aider. J'en avais besoin. Les questions, il fallait que je parle de ce que je vivais. Quelqu'un qui comprenait le comportement de l'autre, quand tu parles de ça à quelqu'un qui n'a pas ce problème-là, il ne comprend pas et peu comme moi. Il ne comprend pas il ne peut pas me répondre, ça lui dépasse autant que moi ça peut me dépasser. Quelqu'un tout simplement qui m'écoute et qui comprend le problème. Il sait de quoi je parle. »

Tableau 17. Ce qui a aidé en général

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
La possibilité d'obtenir des services	✓	✓		✓	✓	
Partager avec les autres, en parler à des gens qui comprennent	✓				✓	✓
Comprendre la problématique	✓					✓
La disponibilité des services mêmes hors de la recherche	✓					

Un troisième gain général évoqué par les participantes est la possibilité de mieux comprendre le joueur. Élise dit : « Avec l'information, un peu plus informé, tu peux essayer de comprendre sans vraiment tout comprendre. Comprendre un peu ce qu'il vit, être capable d'être plus à l'écoute. » Édith va dans le même sens « Ça m'a permis de comprendre ce qui se passe dans la tête d'un joueur, le côté enfant, d'être capable d'imager ça, ça m'a fait du bien. (...) Dans l'ensemble, tout était pas mal très bien. Rien de négatif, ça fait du bien. »

b) Ce qui n'a pas aidé dans les services en général

Les participantes sont unanimes : le service n'est pas nuisible. Une participante mentionne tout de même une insatisfaction face au fait de ne pas avoir toujours des réponses claires à ses questions.

« Ce que je n'ai pas aimé, pourtant Dieu sait que (...), c'est que j'attendais des réponses à des questions, (...) c'est comme de vouloir, de cette problématique-là tu poses la question deux plus deux normalement tu attends la réponse quatre, t'aimes pas ce genre de réponse. Tu peux poser la question, mais à toi de trouver la réponse. C'est ça que j'ai trouvé frustrant, avec du recul je n'avais pas à trouver ça frustrant parce que je sais (...) » (Hélène).

Tableau 18. Ce qui n'a pas aidé dans l'ensemble du processus

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Pas de désavantage au processus	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ne pas avoir de réponse claire à ses questionnements		✓				
Avoir réalisé que c'est le problème d'une vie, mais il faut le savoir					✓	

Suite à des échanges avec d'autres femmes du groupe qui lui indiquait comment le processus de rétablissement est long, que les rechutes puissent survenir, même après plusieurs mois, voire après plusieurs années d'arrêt, une participante est restée avec l'impression que c'est le problème d'une vie. Cette prise de conscience a été très lourde pour elle, mais elle estime préférable de la savoir.

c) Suggestions sur les services en général

Les participantes font plusieurs suggestions d'amélioration des services. Deux participantes proposent de donner plus d'informations sur le traitement du joueur pathologique, voire d'être incluse à l'occasion dans les rencontres du joueur pour comprendre, connaître le processus de changement.

« C'est que quand ils font leur cheminement, leur donner ce processus d'information on pourrait l'avoir nous, inclure le conjoint à une période d'information qui pourrait être parallèle. Nous au début, lui il fait sa thérapie, mais tu n'es pas informée de tout, comment ça fonctionne. Si parallèlement à son programme, nous on serait informés, comme nous aussi on peut s'exprimer parce que l'on vit deux choses différentes, lui il est dans le jeu et toi t'es dans la peine. T'es pris avec ce problème, comment tu travailles, c'est les outils que l'on trouverait, on pourrait l'aider et s'aider nous-mêmes. » (Élise)

« C'est comme mon chum est encore en traitement, moi aussi j'aimerais ça avoir un suivi. Lui il se fait encore traiter, moi j'ai encore des questions, comment ça va aller, qu'est-ce qui va se passer? Parler plus

du traitement, je suis obligée de rester dans l'ignorance de ce qui se passe. » (Anne)

Anne et Élise sont d'ailleurs celles qui proposent, lors de cette question, plus de rencontres.

Anne et Marie-France proposent de fournir aux participantes la liste des organismes pouvant leur venir en aide tels que les lignes d'écoute téléphonique, les organismes d'aide à la planification budgétaire.

Tableau 19. Suggestions sur les services en général

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Donner davantage d'informations sur le traitement que vit le joueur					✓	✓
Offrir davantage de rencontres					✓	✓
Donner davantage de références de diverses ressources			✓		✓	
Aborder le sujet du suicide			✓			
Donner davantage d'informations sur la problématique						✓
Séparer les participants en fonction du temps depuis lequel ils travaillent sur leur problématique	✓					
Faire remplir un questionnaire sur la situation du couple en début de processus			✓			

Certains autres besoins surgissent lors des entretiens tels que la nécessité d'informer les conjointes au sujet du potentiel suicidaire de leur partenaire et de ce qui peut être fait en de pareilles occasions.

« Les joueurs sont plus à risque vis-à-vis le suicide par rapport à l'ensemble de la population. Ça c'est quelque chose qui n'a pas été abordé, mais c'est peut-être voulu pour ne pas inquiéter les gens. D'un autre côté, sans inquiéter les gens il y a un moyen d'informer, surtout en matière de prévention du suicide, on ne connaît pas ça. Je l'avais raconté à la deuxième rencontre mes histoires des fusils, là il y avait une autre fille qui avait vécu ça, elle avait un chemin de fer en arrière de chez elle. Là j'ai réalisé que oui ça faisait partie du vécu de certaines. » (Marie-France).

Finalement, Édith réfléchit à l'idée de séparer les conjointes en fonction du fait qu'elles viennent tout juste d'apprendre que leur partenaire vit une problématique de jeux de hasard et d'argent alors que d'autres sont aux prises avec cette difficulté depuis plusieurs années. Elle ne sait pas comment trancher la question.

« Peut-être, faire un genre de triage sur la période de temps qu'un couple commençait à travailler sur leur problème contrairement à des personnes qui commencent. Mais à quelque part ça ne change rien parce que tu peux être au point de départ comme tu peux avoir travaillé pendant 2 ans et être presque au fil d'arrivée. Je ne suis pas sûre que ça soit une si

bonne idée que ça. Le temps est relatif là-dedans. Finalement, je dirais deux groupes de personnes, ceux qui commencent et pis ceux qui travaillent depuis une période. Mais encore là, les deux on peut s'entraider. »

d) L'ordre des rencontres

Est-ce que l'ordre des rencontres vous a convenu?

Toutes les participantes ont estimé que l'ordre des rencontres était adéquat. Toutefois, cela ne nous permet pas de savoir si l'ordre des rencontres obtenues avait été différent, est-ce que les participantes auraient été tout aussi satisfaites?

e) L'intervention idéale selon les participantes

Quelle serait la forme d'intervention idéale selon vous?

On a ensuite questionné les participantes au sujet de l'intervention qu'elles jugeraient idéale. On constate que toutes les participantes suggèrent le recours aux trois modalités d'intervention. Elles proposent en moyenne 3 rencontres individuelles pour démarrer le processus, une moyenne de 4 rencontres de groupe et 4 rencontres conjugales. Ces moyennes n'illustrent pas les divergences individuelles, mais démontrent que l'ensemble des participantes estiment qu'elles n'ont pas suffisamment eu de services à travers la recherche actuelle (2 rencontres individuelles, 2 de groupes et 2 rencontres conjugales). Deux participantes proposent un ordre légèrement différent, soit une alternance entre les rencontres de groupe et les rencontres conjugales (Marie-France) ou une alternance entre les rencontres individuelles et de groupe (Francine).

Tableau 20. Intervention idéale

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Séquence idéale de rencontres	2i-4g-3c	3i-4g-5c et plus	2i-6g-6c (g et c en alternance)	2i-2g-2c	3i-au moins 4g-1 ou 2i- au moins 2c	4 ou 5i- 4 ou 5g- 6 à 10c

i = rencontre individuelle

g = rencontre en groupe

c = rencontre en couple

f) Le type de rencontre à prioriser selon les participantes, si elles avaient à faire un choix

Lorsqu'on demande aux participantes de prioriser un type de rencontres parmi les trois modalités, les deux tiers privilégient les entretiens conjugaux. Marie-France favorise le couple : « En couple, juste individuelle ou groupe c'est pas assez. En couple il y a un petit peu de tout. On n'a pas la richesse de travailler le couple avec les autres types d'interventions, on

perd plus. » Anne rapporte que le type de rencontres à prioriser c'est « Le couple (...) Pis c'est ce qui est le pire. Pis j'étais contre ça au départ, me semble que je vais arriver devant lui, je vais aller conter ce qui fait que ça ne fonctionne pas devant lui. C'est gênant. Il est là lui et je parle de lui. »

Tableau 21. Type de rencontre à prioriser

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Prioriserait les rencontres de couple		✓	✓		✓	✓
Prioriserait les rencontres de groupe	✓			✓		

Le tiers des participantes préfèrent les rencontres de groupe. Francine rapporte que :

« Le groupe, moi je me sentais trop isolée. Ils sont tous importants, mais le groupe a fait beaucoup de bien. Peut-être parce que le groupe était ouvert et il y avait une chimie, on se sentait bien avec tout le monde. Au départ c'est ça qui m'intéressait beaucoup de pouvoir parler avec d'autres. »

Édith privilégie également le :

« Groupe, parce que c'est lui qui fait le plus de bien, tu ne te sens plus toute seule dans ton petit coin, tu sens qu'il y a des personnes qui vivent le même problème qui te comprennent, qui ne te jugent pas. T'es capable d'en parler librement pis ouvertement, c'est pas mal bien. »

g) Leur réaction face au changement d'intervenant

Cette question visait à nous informer au sujet du degré de perturbation que pouvait causer le fait de changer d'intervenant entre une modalité d'intervention et une autre. Toutes les participantes ont bénéficié du même intervenant (nommé intervenant A) pour les rencontres individuelles. L'intervenant A animait aussi les rencontres de groupes en compagnie cette fois de l'intervenant B (pour toutes les participantes). Cependant, au niveau des rencontres conjugales, deux thérapeutes se sont partagé la tâche : l'intervenant B (qui animait les rencontres de groupes avec l'intervenant A) et deux autres intervenants (C et D). Ainsi, deux participantes ont eu accès à deux intervenants pour l'ensemble du processus. Ces deux participantes ont estimé très adéquat le processus, ne se sentant pas dérangées par le fait de rencontrer deux intervenants distincts.

Tableau 22. Nombre d'intervenants à travers les diverses modalités d'intervention

Rencontres	2 participantes	4 participantes
Individuelles	Intervenant A	Intervenant A
Groupe	Intervenant A	Intervenant A

	Intervenant B	Intervenant B
Conjugales	Intervenant B	Intervenant C ou D

Toutefois, les personnes ayant eu accès à trois intervenants ont trouvé le processus plus difficile. Une personne n'a pas été dérangée par ce changement. Même si elle a eu trois intervenants différents elle mentionne :

« Non, au contraire, parce que chacun avait une approche personnelle, avait un but. J'ai trouvé ça agréable, tout le monde était sympathique. Si la première personne ne réussit pas à venir me chercher, ça peut faire long. Chacun avait un petit bout à faire et chacun a bien fait ça. »

Deux autres ont trouvé difficile de savoir qu'elles rencontreraient un troisième intervenant, inconnu, lors de leurs rencontres conjugales. Elles rapportent toutes deux avoir tout de même été satisfaites une fois les services reçus.

« C'est quand que l'on a fait, au début il s'est rajouté une personne dans les rencontres de groupe, un autre intervenant, (nom de l'intervenant). Là quand on a dit on va faire des rencontres de couple, ils vont splitter au moins la gang à deux, (nom de l'intervenant) connaissait moi et (nom du conjoint), et l'autre il connaissait moi, mais pas (nom du conjoint). Mais non, c'est l'autre personne qui connaît ni l'un ni l'autre. Là je fais hein! (...) Ça ne marche pas cette affaire-là, j'étais un peu déçue. J'espérais plutôt avoir un intervenant, en fin de compte, ma surprise je l'ai trouvé très fort, il n'avait peut-être pas besoin de nous connaître, il y va beaucoup sur nos traits de caractère. »

L'autre participante mentionne :

« Je te l'avais dit que ça m'avais un peu inquiété, je me disais au début, monsieur qui n'avait pas partagé avec nous ce qu'on vivait, est-ce qu'il va être en mesure de nous comprendre. Pis dans le fond, vu qu'il était plus neutre, il n'avait pas de parti pris, il ne savait pas ce qui s'était dit. Au début, est qu'il va être à la hauteur, dans le fond il nous a donné un bon coup de main. Ce n'était pas évident, car tu ne savais pas comment il était pour aborder ça. Mais il a eu une bonne approche. Ça n'a pas été grave. »

Tableau 23. Réaction face au changement d'intervenant

	A eu deux intervenants	A eu trois intervenants
A trouvé le changement adéquat	✓✓	✓
A été étonné qu'un troisième intervenant distinct ferait les rencontres conjugales, mais a finalement été satisfaite		✓✓
N'a pas apprécié de changer si souvent d'intervenant		✓

Une participante n'a clairement pas aimé ce changement, l'a trouvé difficile. « Oui, parce que à chaque fois que tu recommences, tu tombes à zéro. Déjà dans les rencontres de groupe tu ne connais pas personne. »

h) Les intervenants

Toutes les participantes ont apprécié les intervenants. Certaines qualifient leurs propos. Elles rapportent que les intervenants laissent place à chacun, qu'ils comprenaient la situation, qu'ils savaient utiliser l'humour afin de dédramatiser une situation.

Tableau 24. Les intervenants

	Édith	Hélène	M.-F.	Francine	Anne	Élise
Les participantes les ont appréciés	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Ils laissent la place à chacun			✓			✓
Ce sont des intervenants qualifiés			✓	✓		
Ils comprenaient vite la situation					✓	
Ils utilisaient l'humour, dédramatisaient			✓			

Synthèse et recommandations

Cette étude exploratoire et qualitative a permis de jauger l'importance de trois modalités d'intervention (individuelle, de groupe et conjugale) auprès des conjointes de joueurs pathologiques en traitement.

1) Les attentes

Tout d'abord, les conjointes participent à ce type d'intervention sous la mouvance de divers objectifs. Elles veulent obtenir de l'information au sujet du traitement des joueurs et mieux comprendre la problématique du développement du jeu pathologique. Elles veulent également s'outiller pour mieux aider leur partenaire joueur. Elles souhaitent également démontrer à leur conjoint qu'elles ont de l'intérêt pour sa situation problématique de jeu. Elles s'attendent et désirent rencontrer d'autres conjointes vivant une situation similaire. À noter aussi que 50 % des participantes mentionnent venir aux rencontres aussi par curiosité, ne sachant pas trop à quoi s'attendre ce qui n'est pas sans intérêt. En effet, toutes les participantes ont largement apprécié le processus. C'est donc dire que certaines femmes pourraient grandement profiter d'une telle aide, mais au départ, elles ne savent pas trop en quoi cela pourrait leur être bénéfique. Ce constat pourrait influencer un éventuel processus de recrutement par exemple le choix du vocabulaire utilisé.

2) Les rencontres individuelles

Les rencontres individuelles ont permis de mieux comprendre le vécu du joueur. Cette compréhension est bénéfique puisqu'elle permet à la conjointe de sortir du questionnement au sujet de sa propre normalité comme si l'irrationalité du comportement de jeu du partenaire en venait à la pousser à se demander si elle était elle-même normale. Une meilleure compréhension du joueur les aide aussi à réduire leur culpabilité face à l'idée qu'elles pourraient être la cause du jeu pathologique de leur partenaire. Finalement, ces rencontres permettent l'expression prolongée de soi, événement rare dans la vie de ces femmes lorsque vient le temps de parler du problème de leur partenaire joueur et de ce que cela leur fait vivre. Deux participantes ont considéré difficile de débiter les rencontres individuelles par une présentation, de la part de l'intervenant, de la dynamique du joueur. Elles manifestent le besoin de parler, d'exprimer d'abord un vécu passablement chargé. Il y aurait donc avantage à varier la séquence de la présentation plus didactique de la situation du joueur en fonction de l'à-propos pour chaque participante.

À partir des commentaires des participantes au sujet du nombre de rencontres individuelles, il semble qu'un format intéressant soit une offre de service oscillant entre 2 et 4 rencontres (il y a toujours place à des exceptions, une seule rencontre ou cinq), en se gardant une possibilité de rencontres individuelles après les rencontres de groupes pour certaines personnes dont les activités de groupes auraient suscité des affects, cognitions au sujet desquelles la participante souhaite parler en dyade. Il se peut toutefois que ce type de besoin soit typique des conjointes en situation de première consultation ou de premier épisode de

jeu du partenaire. Les conjointes en situation de deuxième épisode de jeu du partenaire ont possiblement des besoins différents.

3) Les rencontres de groupe

Les deux bénéfices les plus saillants de l'expérience de groupe sont le sentiment d'être comprise et l'effet de normalisation.

Tout d'abord, le fait de parler et d'écouter des femmes qui vivent une problématique similaire est tout à fait salubre, surtout lorsque la participante partage un vécu lourd à porter.

Ensuite, les femmes conjointes de joueurs excessifs peuvent en venir à se sentir anormales. En fait, elles développent toutes sortes de stratégies pour faire face à la situation, dont entre autres parfois, perdre le contrôle de soi et se fâcher, tenir des propos excessifs, en vouloir fortement au partenaire joueur, etc. Ces réactions sont egodystones, ou même dénigrées par l'environnement. En conséquence, elles se sentent anormales et c'est pourquoi le constat que d'autres personnes vivent des états similaires est fort rassurant.

D'autres bénéfices sont rapportés dont le courage ou la stimulation fournie par le groupe et la structure de l'intervention. De plus, les conjointes avaient le réflexe de se suggérer mutuellement des stratégies, ou du moins, à échanger au sujet des moyens pris pour transiger avec les situations difficiles.

Finalement, des conjointes ont mentionné avoir apprécié l'humour du groupe qui n'était tout de même pas une fuite des émotions difficiles, mais potentiellement un outil pour dédramatiser la situation et un catalyseur de l'expression de diverses émotions.

Un premier aspect difficile des rencontres de groupes est associé à l'expression de la colère au sujet du partenaire joueur. Les thérapeutes ont rapporté comment les participantes ont paru chargées d'agressivité. Cependant, il pourrait être nécessaire de repenser comment permettre à la fois l'expression de l'agressivité, mais tout en fournissant des stratégies pour mieux la gérer, sinon certaines participantes risquent de ressentir trop fortement ces émotions sans savoir comment transiger avec elles.

Lors des rencontres de groupe, il faut prévoir accompagner l'expression de la colère des participantes. Elles doivent être outillées pour accueillir ces émotions, mais aussi pour ne pas en être envahies lorsqu'elles retournent à la maison. Des habiletés de gestion des émotions fortes doivent être enseignées et il y aurait peut-être avantage à développer des stratégies de soutien mutuel entre les participantes à ce sujet. Nos participantes se rencontraient après les rencontres de groupe pour poursuivre l'échange.

Des participantes ont été découragées par le constat de l'ampleur du problème de leur partenaire.

Une participante rapporte comment l'accueil de l'expression de la souffrance d'autrui a pu être vécue comme un fardeau à certains moments, même si elle considère tout de même cet élément comme positif

Une autre participante a eu l'impression qu'après les rencontres de groupes, chacune s'en allait de son côté, comme si elle était abandonnée. Une participante propose l'établissement d'un groupe d'entraide.

Les rencontres de groupes doivent durer 2h00 ou 2h30. La durée expérimentée d'une heure trente est évidemment trop courte. De plus, le nombre de rencontres de groupe doit passer à 3 ou 4 pour permettre plus d'échanges entre les participantes, mais aussi pour aborder plus à fond certains thèmes : comment transiger avec les comportements de jeu (les participantes souhaitent agir sur le problème de jeu, être actives), mieux détecter les comportements de jeu, mieux protéger les biens financiers. D'autres thèmes ont été souhaités comme la gestion des émotions, du stress, développer des habiletés à la communication.

4) Les rencontres conjugales

Les échanges lors des rencontres conjugales ont permis aux participantes de s'exprimer et d'écouter plus profondément que ce qu'elles font à l'habituel à la maison. Ce contexte permet de parler de soi et d'écouter adéquatement malgré la présence d'émotions intenses (peine, colère) et ainsi de découvrir des aspects d'autrui jusque-là inconnus. La neutralité des intervenants a été appréciée. Les rencontres conjugales ont aussi permis, de faire des liens entre des événements de vie passés du joueur et les habitudes actuelles de jeu, ce qui s'est avéré très significatif pour la participante (et semble-t-il aussi pour le joueur). Les rencontres conjugales permettent d'accéder à divers bénéfices comme le sentiment d'avoir droit à ses opinions différentes (meilleure différenciation de soi) sans que cela soit source de conflit ou encore une redécouverte des sources du lien conjugale ce qui s'est avéré vitalisant pour une participante ou l'autre.

Les participantes ont unanimement estimé que la durée des rencontres conjugale devrait être haussée à 1h30 de même que leur nombre à six rencontres environ.

5) L'ensemble du processus

Les participantes insistent sur le fait que le plus grand bénéfice a été de recevoir des services. Elles mentionnent par la suite que le simple fait de pouvoir parler des divers problèmes qu'elles vivent fut en-soi fort utile. Ensuite, de pouvoir mieux comprendre ce qui leur arrivait, entre autres via une meilleure compréhension de la réalité psychique du joueur pathologique s'est avéré bénéfique.

Les participantes souhaiteraient être plus informées du traitement reçu par leur partenaire joueur, voire être invitées à l'occasion aux rencontres de thérapie pour faire le point, être informées du processus, etc. Elles sont happées par le comportement pathologique de jeu de leur conjoint, mais reçoivent peu d'informations au sujet du traitement que celui-ci reçoit.

Lorsque l'on demande aux participantes de nous tracer le portrait d'une offre de service idéale, on constate que toutes les participantes suggèrent le recours aux trois modalités d'intervention. Elles proposent en moyenne 3 rencontres individuelles pour démarrer le processus, une moyenne de 4 rencontres de groupe et 4 rencontres conjugales. Ces moyennes démontrent que l'ensemble des participantes estiment qu'elles n'ont pas suffisamment eu de services à travers la recherche actuelle (2 rencontres individuelles, 2 de groupes et 2 rencontres conjugales). De plus, lorsqu'on demande aux participantes laquelle des modalités d'intervention devrait être privilégiée si une seule devait exister, les deux tiers optent pour les rencontres conjugales et le tiers pour les rencontres de groupe.

Si on opte pour offrir trois modalités d'intervention, il serait avantageux de limiter le nombre d'intervenants distincts auprès des participantes en ne dépassant pas deux.

6) Conclusion

Lors de cette étude exploratoire d'intervention auprès des conjointes de joueurs pathologiques en traitement, nous avons rencontré des personnes en grand besoin d'aide, tout particulièrement isolées dans leur souffrance, et ce, même si elles ont réseau social apparemment adéquat. Parler du drame familial déclenché par les habitudes excessives de jeu implique, pour la femme, un état de honte et une peur du jugement. Peu d'oreilles réellement accueillantes sont rencontrées. Au-delà des modalités d'intervention, c'est ce que nous rappellent les participantes : nous avons été entendues, écoutées, nous avons pu parler de ce que l'on vit sans être jugées pour retrouver un sentiment de normalité. Elles nous disent principalement que ce ne fut pas suffisant en terme de quantité.

Elles nous rappellent également que l'écoute ne peut tout de même pas être uniquement passive. Les participantes ont besoin de mieux comprendre le joueur, elles ont besoin de développer des stratégies d'action envers les activités de jeu du partenaire. Il y aurait avantage à explorer ici le potentiel d'interventions développées auprès des conjoints (es) de personnes alcooliques ou toxicomanes visant à augmenter les renforcements positifs des comportements de non-consommation, réduire les renforcements négatifs de l'intoxication, etc. Peut-être pourrions-nous appliquer ces interventions à la situation des conjointes de joueurs pathologiques. Du moins, rappelons qu'elles souhaitent être plus actives. Elles vivent trop d'impuissance. L'intervenant doit également aider ces participantes à faire face aux émotions difficiles et intenses (peine, colère). Diverses habiletés de gestion de la colère pourraient être ici enseignées.

Rappelons que les rencontres conjugales ont été celles privilégiées par les participantes (si elles avaient à choisir une seule modalité d'intervention) même si à priori ce type de service suscitait beaucoup d'inquiétude. De fait, si on examine le nombre de demandes d'intervention conjugale logées dans les services d'aide aux joueurs, elles ne sont pas légion. Ce constat nous rappelle qu'une intervention de qualité doit dépasser la demande initiale et proposer des modalités d'intervention que l'on sait bénéfiques même si la personne y est réticente de prime abord (sans pouvoir contraindre la personne évidemment). Rappelons également que le tiers des participantes ont privilégié les rencontres de groupes et que par conséquent, l'établissement d'un service d'aide aux membres de l'entourage ne peut s'appuyer sur une seule modalité de services.

Références

L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu*. Sillery : Presse de l'université du Québec, 472 p.

Tremblay, J., Ménard, J.-M., & Ferland, F. (2003). *Dépistage du besoin d'aide - Jeu (DÉBA-Jeu)*. Québec, Canada: Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve et Centre de réadaptation ALTO. Document non publié.

Tremblay, J., Rouillard, P., & Sirois, M. (2002). *Dépistage évaluation du besoin d'aide - alcool/drogues: Manuel d'utilisation*. Québec, Canada: Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve et Centre de réadaptation ALTO, (<http://www.risq-cirasst.umontreal.ca>).

Annexe 1 : Intervention auprès de conjointes de joueurs excessifs en traitement

Un ensemble de centres privés et publics de la région de Québec ont manifesté leur intérêt pour développer un modèle d'intervention auprès des conjoints (es) de joueurs en traitement.¹

L'intervention auprès des conjoints (es) de joueurs en traitement est constituée de six rencontres :

- Deux rencontres individuelles
- Deux rencontres de groupe
- Deux rencontres conjugales

Les objectifs des rencontres sont spécifiés.

Rencontres individuelles

Avant d'élaborer sur les objectifs de ces deux premières rencontres, il faut rappeler que les conjoints (es) de joueurs en traitement se présentent aux rencontres sous trois conditions psychiques passablement distinctes :

- a) La personne apprend pour la première fois que son partenaire joue de façon démesurée. Elle est sous le choc, en état de crise. Il est très important alors de permettre l'expression du trafic émotionnel.
- b) La personne connaît le problème d'habitudes de jeu du partenaire. Ce dernier était dans une période de rémission, mais voilà que la rechute se présente. La conjointe l'apprend. La conjointe non-joueur est moins en état de crise, mais se trouve plus confrontée à ses choix de vie, ses valeurs, son engagement. Ces aspects doivent alors être plus abordés.
- c) La personne connaît le problème d'habitudes de jeu du partenaire. Elle demeure avec son partenaire principalement parce qu'elle a peur des conséquences de le quitter. Il est alors utile de travailler la balance décisionnelle (gains et pertes du statu quo et du changement).

¹ Cette recherche a été rendue possible par une subvention donnée par le CQEPTJ de l'université Laval et par le MSSS dans le cadre d'un programme visant à susciter l'innovation dans le traitement des joueurs pathologiques.

Les objectifs qui suivent n'auront pas toujours le même degré d'importance d'une personne à l'autre. En fait, selon la situation clinique variable d'un individu à l'autre, le clinicien mettra l'emphase plus sur un objectif que l'autre. Ainsi, lorsque la personne apprend pour la première fois que son conjoint joue de façon excessive, qu'il a dilapidé les biens familiaux, les objectifs un (expression de soi) et trois (protection financière) recevront une attention toute particulière. Le clinicien devra donc choisir, en fonction de la situation clinique spécifique à chaque personne, le degré d'emphase qu'il mettra sur chacun des objectifs au cours des deux rencontres individuelles.

1) Objectif 1 : Permettre l'expression du vécu individuel autour du jeu.

Une question de départ fréquemment utilisée peut être : « Quelle place a pris le jeu dans votre vie ». « Quelles sont les conséquences des habitudes de jeu de votre partenaire dans votre vie ».

À travers le récit, on évalue jusqu'à quel point la personne est perturbée par les habitudes de jeu du partenaire. L'intensité et la nature des préoccupations peuvent grandement varier.

- Dans certaines situations, les pertes financières du partenaire sont sans conséquence pour le conjoint non-joueur.
- Dans d'autres situations, une préoccupation principale du partenaire non-joueur est sa propre sécurité financière.
- D'autres sont plutôt préoccupés par leur relation conjugale qui se détériore.
- Certains se préoccupent plus de la relation entre le partenaire joueur et leurs enfants.

On comprend tout de suite que la nature des préoccupations dépend :

- de la gravité des habitudes de jeu du partenaire;
- mais aussi de la dynamique relationnelle préalable à l'instauration des habitudes de jeu.

La nature et l'intensité des préoccupations (la détresse) du partenaire non-joueur orienteront les attentes envers les rencontres. Le thérapeute doit identifier ces attentes clairement.

2) Objectif 2 : Informer la conjointe au sujet de la dynamique du joueur.

Entre autres, il est important de situer le problème de jeu comme un épisode dans la vie de l'individu. Il faut dissocier les habitudes de jeu de l'ensemble de la personne afin de permettre l'alliance de la partenaire non-joueur avec les aspects sains de son conjoint.

On explique aux participants que le jeu a une histoire chez chaque individu. Son développement est progressif. La personne investie de plus en plus dans ses habitudes de jeu de hasard et d'argent. En parallèle, un certain désinvestissement se fait dans d'autres sphères de vie: le couple, le travail, la vie sociale. Les habitudes de jeu envahissent progressivement la vie. Au début, il est probable que l'individu ait expérimenté une phase dite « gagnante ». Certains gains monétaires ont donné « espoir ». L'individu perd ou ne porte pas attention à la notion de hasard. Suit inévitablement une phase de pertes financières. Les pensées erronées se développent, principalement centrées autour de la notion de possibilité de contrôler la machine. Ces tentatives de contrôle incitent à jouer de plus en plus, entraînant la personne dans un gouffre financier. C'est alors que s'instaure une troisième phase, celle du désespoir.

Pourquoi ce processus se développe chez certains et non chez d'autres? Sans être exhaustif, nous pourrions dire qu'au moins deux motivations peuvent être citées. La première est certainement une recherche de stimulation, d'exaltation. La seconde est la tentative de soulager un malaise. Ce malaise peut être d'origine plutôt intrinsèque telle qu'une solitude profonde, diverses angoisses, etc. Il peut être circonstanciel comme une perte relationnelle, des difficultés majeures à l'emploi, etc.

On présente aux participants les objectifs du traitement

3) Objectif 3 : Instauration des mécanismes de protection financière.

Lorsque l'individu arrive en « crise » parce qu'il vient d'apprendre que son partenaire dilapide leurs biens, on doit travailler à instaurer des mécanismes de protection financière. On doit :

- Faire le bilan financier;
- Faire le bilan des responsabilités financières;
- Faire le bilan des sources et des accès à ces sources financières.

Évaluer la nécessité de référence vers le GRAP (un organisme communautaire d'aide à la planification financière) afin de gérer la situation financière trop précaire.

4) Objectif 4 : Préparer aux deux rencontres de groupe.

L'intervenant vérifiera les appréhensions des participantes aux futures rencontres de groupe et, au besoin, les informera du déroulement de ces rencontres de groupes.

Rencontres de groupe

Deux rencontres de groupe seront prévues. Toutefois, compte tenu du petit nombre de participants potentiels, il est probable que la séquence rencontres individuelles/groupe/conjugale ne soit pas toujours strictement suivie.

L'objectif général de ces rencontres est d'aider la participante à retrouver un sentiment de pouvoir, de contrôle, sur sa vie. Il est important qu'elle sorte du sentiment d'être une victime pour reprendre contrôle de sa vie.

5) Objectif 1 : Explorer la dynamique de développement du jeu.

On reprend le contenu de l'objectif deux des rencontres individuelles. Ce contenu est ici repris de façon plus structurée, sous forme didactique.

On mentionnera entre autres, dans les objectifs de traitement qu'il est important de parler ouvertement des habitudes de jeu avec le partenaire. Tout particulièrement, on invite les participantes à inciter leur partenaire joueur à s'auto-dénoncer, à nommer ses pensées erronées, ses fortes envies de jouer, etc. Le but ici est d'instaurer une relation de confiance (qui a été brisée), d'aider la conjointe à connaître le monde psychique du joueur et si possible de réduire le pouvoir attribué aux pensées erronées en les dénonçant.

6) Objectif 2 : Identifier les stratégies aidantes ou nuisibles à la cessation du jeu

a) Quelles sont les ententes financières à long terme prévues pour le couple. Plusieurs situations sont possibles, ayant chacune leurs forces et leurs faiblesses.

- Le partenaire non-joueur prend désormais toute la situation financière en charge, tout en donnant un peu d'argent de poche au joueur.
- Le partenaire non-joueur fait totalement confiance au joueur qui est « rétabli ».
- Le partenaire joueur gère l'argent, mais donne au partenaire non-joueur l'argent pour les besoins de base (ex., loyer et épicerie).
- Le couple donne le contrôle des finances à une tierce personne.

Le partenaire non-joueur doit parfois apprendre à faire face à du chantage de la part du partenaire joueur ou même à de la violence. Les mensonges sont encore tout à fait possibles.

b) Attention à ne pas accepter les « gains » du jeu pour en profiter en famille. Indirectement, le joueur est « récompensé » pour son comportement de jeu.

7) Objectif 3 : Identifier les stratégies permettant de prendre soin de soi

Faire l'inventaire et développer des stratégies permettant de prendre soin de soi au plan émotionnel, relationnel et physique. Les stratégies peuvent ici être multiples.

Entre autres, il est important de donner droit aux participantes de parler de la situation à quelqu'un. Elles ne sont pas tenues au silence.

Rencontres conjugales

Une entrée en matière auprès du couple est l'invitation à regarder la place que le jeu a pris au sein de leur couple.

8) Objectif 1 : Améliorer l'alliance conjugale

Améliorer l'alliance conjugale (jouer dans la même équipe) pour faire face à la problématique de jeu du joueur.

9) Objectif 2 : Améliorer les habiletés à la communication

Début d'exploration/entraînement aux habiletés à la communication à travers le bilan des conséquences, l'impact des habitudes de jeu sur la vie conjugale. Les partenaires sont invités à parler à tour de rôle de soi alors que l'autre membre du couple écoute. Les habiletés d'écoute active et d'expression de soi seront particulièrement ciblées.

Le thérapeute sera attentif à ce que l'expression d'insatisfactions envers le partenaire soit accompagnée d'une demande positive de changement.

Annexe 2 : Questionnaire post-traitement

Je vais maintenant vous poser des questions sur ce que vous avez vécu dans vos rencontres individuelles, de groupe et de couple, mais aussi des questions pour faire le point pour voir où vous en êtes avec votre situation de partenaire d'une personne éprouvant des problèmes de jeu.

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, on veut simplement connaître votre opinion sur le traitement que vous avez reçu. Tout commentaire est le bienvenu pour nous aider à améliorer les services qui seront offerts aux personnes de l'entourage d'un joueur ou d'une joueuse. L'objectif de cette dernière rencontre est de comprendre ce que vous avez vécu, les points forts de la recherche, mais en connaître aussi les points faibles.

Je commencerai donc en vous posant une série de questions sur les interventions que vous avez reçues pour continuer ensuite avec des questions plus générales.

1. Vivez-vous la même situation conjugale que lors de la première rencontre d'évaluation?

2. Nombre, type et séquence des rencontres que vous avez eues (i = individuelles, g = groupe, c = conjugales):

3. Au début, lorsque vous avez accepté de participer à la recherche, quelles étaient vos attentes par rapport au programme d'intervention proposé?

Rencontres individuelles

4. Qu'est-ce qui vous a aidé dans les rencontres individuelles?

5. Qu'est-ce qui vous a été moins utile ou que vous n'avez pas aimé dans les rencontres individuelles?

-
-
6. (Après l'avoir laissé (e) parler, sous-questionner) Y a-t-il quelque chose qui vous a été nuisible dans les rencontres individuelles?

-
-
7. Avez-vous eu assez, trop ou pas assez de rencontres individuelles?

Rencontres de groupe

8. Qu'est-ce qui vous a aidé dans les rencontres de groupe?

-
-
9. Qu'est-ce qui vous a été moins utile ou que vous n'avez pas aimé dans les rencontres de groupe?

-
-
10. (Après l'avoir laissé (e) parler, sous-questionner) Y a-t-il quelque chose qui vous a été nuisible dans les rencontres de groupe?

-
-
11. Les rencontres de groupe ont suscité beaucoup de réactions émotives pour plusieurs personnes (de la peine, de la colère, etc.), quel effet cela a-t-il eu sur vous?

12. Avez-vous eu assez, trop ou pas assez de rencontres de groupe?

Rencontres conjugales

13. Qu'est-ce qui vous a aidé dans les rencontres conjugales?

14. Qu'est-ce qui vous a été moins utile ou que vous n'avez pas aimé dans les rencontres conjugales?

15. (Après l'avoir laissé (e) parler, sous-questionner). Y a-t-il quelque chose qui vous a été nuisible dans les rencontres conjugales?

16. Avez-vous eu assez, trop ou pas assez de rencontres conjugales?

Le processus général

17. Est-ce que l'ordre des rencontres vous a convenu?

18. (L'interviewer résume les gains qui ont été nommés et vérifie s'il y en a d'autres pour compléter l'information par la question suivante) Quels sont les bénéfices que vous tirez de l'ensemble du processus?

19. (L'interviewer résume les inconvénients qui ont été nommés et vérifie s'il y en a d'autres pour compléter l'information par la question suivante) Quels sont les désavantages que vous tirez de l'ensemble du processus?

20. Y a-t-il quelque chose qui pourrait être amélioré dans les interventions que vous avez obtenues, selon vous?

21. Quelle serait la forme d'intervention idéale selon vous?

22. Est-ce que cela vous a dérangé de changer d'intervenant?

Annexe 3 : Résumé de la situation de chaque participante à la recherche

Nous rappelons qu'un participant est un homme, vivant une relation homosexuelle. Comme le nombre de participants est très petit et qu'il était le seul homme au sein du groupe, nous l'avons identifié sous un nom féminin et ce, pour la seule et unique finalité d'assurer la plus grande confidentialité. En effet, même si nous avons changé le prénom du participant de sexe masculin, il aurait été trop aisé, pour quelqu'un sachant que cet homme a participé à la recherche, de l'identifier parmi les autres participantes.

1) Édith

Édith est dans la trentaine et vit avec son conjoint depuis six ans. Le couple vit avec deux enfants issus d'unions précédentes. Édith est mère d'un garçon de 14 ans issu d'une relation antérieure et son conjoint est quant à lui père d'une fille de 18 ans. Elle dit ne s'être jamais séparée de ce conjoint depuis qu'ils vivent ensemble.

Édith détient un emploi à temps plein comme professionnelle.

Édith dit connaître le problème de jeu de son conjoint depuis le début, soit depuis environ sept ans. Elle dit qu'elle allait elle-même au casino avec lui et se fâchait parce qu'il n'arrêtait pas de jouer. Elle accompagnait son conjoint, mais dit ne pas éprouver de problème de jeu elle-même.

Le conjoint d'Édith est traité pour son problème de jeu depuis environ quatre ans. Il a participé à une thérapie fermée il y a un an et demi et est suivi en externe depuis un peu plus de six mois.

Édith s'est vue prescrire des antidépresseurs et des somnifères depuis quelques années, mais a cessés de les prendre depuis neuf mois.

Lorsque Édith se présente pour l'entrevue initiale, elle considère que son conjoint joue encore. Elle affirme qu'il y est allé une fois dans les trente derniers jours et y a dépensé 440 \$. Il aurait dépensé en jeu, depuis qu'elle le connaît, environ 100 000 \$. En entrevue finale, Édith considère que son conjoint est allé jouer trois fois. Il y aurait joué 600 \$, mais serait revenu avec 300 \$. Les activités de jeu de son conjoint sont donc encore actuelles.

2) Hélène

Hélène est dans la cinquantaine et n'a pas d'enfant. Lors de l'entrevue initiale, elle ne vit plus avec son conjoint depuis deux ans, mais ils se fréquentent toujours. Le couple a cependant cohabité pendant 18 ans auparavant. Hélène explique qu'ils n'habitent plus ensemble, car son

conjoint joueur s'est beaucoup endetté. Ce dernier a dû vendre ses biens immobiliers et Hélène a vendu un bien foncier pour aider son conjoint à éponger ses dettes de jeu. À part leur séparation actuelle, Hélène affirme que le couple n'a vécu aucune séparation auparavant.

Hélène détient un emploi comme professionnelle. Elle précise que chacun des conjoints est autonome financièrement et gère ses finances de façon indépendante.

Hélène explique que son conjoint joue depuis toujours. Il a toujours joué aux courses et à d'autres jeux, mais depuis les deux à trois dernières années, le jeu est devenu plus chronique. Le conjoint de Hélène est en traitement depuis un an et demi lors de l'entrevue initiale.

Hélène dit ne jamais avoir consulté pour de l'aide psychologique, mais se questionne sur cette éventualité.

En entrevue initiale, Hélène considère que son conjoint est allé jouer entre cinq et dix fois au moins dans les trente derniers jours, pour une somme d'environ 400 \$. Hélène évalue que son conjoint a perdu environ 30 000 \$ en jeu dans les deux à trois dernières années. En entrevue finale, Hélène croit que son conjoint est allé jouer environ trois ou quatre fois dans les trente derniers jours, ce qui lui apparaît comme une amélioration, car il en faisait autant en une seule semaine auparavant, selon elle. Il n'aurait cependant dépensé que 200 \$ et serait revenu avec un gain de plus de 300 \$. Le joueur lui aurait remboursé cette somme, ce qu'elle dit avoir apprécié.

3) Marie-France

Marie-France est en dans la vingtaine. Elle n'a pas d'enfants, ni son conjoint. Elle vit en union de fait depuis trois ans, mais connaît son conjoint depuis cinq ans. Dans leurs deux premières années de fréquentation, le couple ne se voyait que les fins de semaine parce que Marie-France habitait dans une autre ville. Elle s'est trouvé un emploi à temps partiel comme professionnelle dans la région et est venue vivre avec monsieur. Elle garde cependant la possibilité de reprendre son emploi à l'extérieur, ses employeurs lui offrant des conditions favorables. Le couple n'a pas connu de séparation depuis qu'ils habitent ensemble.

Le problème du conjoint de Marie-France se situe au niveau des loteries vidéo. Marie-France ne connaît le problème de jeu de son conjoint que depuis quelques mois. Elle a d'ailleurs été très surprise de cette nouvelle, car elle considérait que la relation se déroulait très bien et ils avaient ensemble des projets d'avenir. Cette décision est toutefois désormais en suspens. Elle se questionne sur l'éventuelle poursuite de la relation.

Le conjoint de madame est en traitement pour le problème de jeu depuis quelques mois.

Marie-France est suivie par une psychologue en privé depuis environ un an pour des difficultés personnelles, mais s'indigne que maintenant elle ne fasse qu'y parler du problème de jeu de son conjoint joueur et des difficultés s'y rattachant. Elle a recours à une médication pour ses problèmes psychologiques de façon régulière. Marie-France affirme avoir consulté à quelques reprises dans un organisme communautaire spécialisé en problème de jeu.

En entrevue initiale, Marie-France évalue que son conjoint est allé jouer environ cinq fois depuis les derniers trente jours. Il aurait dépensé environ 200 \$ dans ces activités de jeu. Elle considère que depuis qu'elle le connaît, soit depuis quatre ans, il aurait dépensé entre sept et huit mille dollars. En entrevue finale, madame croit que son conjoint est allé jouer deux à trois fois pour une somme de 100 \$, bien que celui-ci affirme ne pas y être allé.

4) Francine

Francine est en début de quarantaine. Elle est mariée avec son conjoint et leur temps de cohabitation ensemble est de dix ans. Elle affirme qu'ils ne se sont jamais séparés. Francine a un fils 17 ans issu d'une relation antérieure et qui vit actuellement avec le couple.

Francine est une employée de bureau occupant un emploi à temps plein.

Francine connaît le problème de jeu de son conjoint depuis environ quatre ans. Il a été suivi pour ce problème il y a deux ans et demi, mais comme tout allait bien il avait cessé ses rencontres. Le joueur a par la suite vécu une rechute il y a un peu plus de deux mois et a recommencé à rencontrer un intervenant en externe. Francine a découvert qu'il avait rechuté en vérifiant leur situation financière et en constatant qu'il y apparaissait des dettes qui lui étaient inconnues. Elle a exigé qu'il recommence ses rencontres de traitement du jeu. Le problème de jeu de ce joueur se situe au niveau des courses et des loteries vidéo.

Francine affirme ne jamais avoir fait de demande pour des problèmes psychologiques.

Au moment de l'entrevue initiale, Francine dit qu'elle souhaite et croit que son conjoint n'est pas allé jouer dans les trente derniers jours et qu'ainsi il n'a pas dépensé de sommes d'argent. Au moment de l'entrevue finale, Francine tient les mêmes affirmations.

5) Anne

Anne est en début de vingtaine. Elle vit avec son conjoint depuis un an, mais le fréquente depuis deux ans et demi. Le couple attend un enfant, madame étant enceinte.

Anne détient un emploi à temps plein comme travailleuse spécialisée.

Anne ne connaît réellement le problème de jeu de son conjoint que depuis peu, depuis un mois et demi. Elle en est d'ailleurs très secouée, car elle l'a découvert parce que son conjoint a réussi à lui soutirer de l'argent sans son consentement et bien qu'ils tiennent leurs avoirs de façon séparée. Cette situation et les nombreux comptes non-payés ont fait qu'elle s'en est aperçue. Il lui avait mentionné, lorsqu'ils se sont connus, qu'il avait eu un problème de jeu, mais madame croyait que ce problème était réglé. Le joueur est en traitement depuis un mois et demi.

Anne affirme n'avoir jamais consulté pour de l'aide psychologique auparavant.

Anne croit que son conjoint n'est pas allé jouer depuis les trente derniers jours, car il est en traitement. Il n'aurait donc dépensé aucun montant pour le jeu, mais elle estime que depuis trois mois il aurait dépensé 6 000 \$. Elle estime qu'il aurait dépensé 50 000 \$ depuis qu'il joue, soit depuis son adolescence, moment où le problème a commencé. En entrevue finale, madame estime que son conjoint n'est pas allé jouer dans les trente derniers jours.

Anne ajoute qu'elle a récemment déclaré faillite, car elle était ruinée par les dettes que son conjoint avait accumulées. Elle a déclaré la faillite pour elle-même sans expliquer sa situation, afin de préserver la possibilité de crédit de son conjoint. Elle se déclare humiliée et en colère face à cette situation. Son conjoint lui a beaucoup menti et elle est blessée de cette situation. Elle a même songé à l'avortement lorsqu'elle a appris le problème de jeu et les difficultés associées, mais a décidé de garder le bébé et de demeurer dans cette relation.

6) Élise

Élise a dépassé la mi-trentaine et est mariée depuis 18 ans. Le couple a deux enfants, un garçon âgé de 18 ans et une fille de 13 ans. Elle affirme qu'ils n'ont jamais vécu de séparation conjugale, mis à part les absences de monsieur pour le travail.

Élise est une employée de bureau détenant un emploi à temps plein.

Élise explique qu'elle connaît le problème de jeu de monsieur depuis environ cinq ans. Il avait alors quitté son travail et le problème s'était mis en place graduellement. Le problème de monsieur se situe surtout au niveau des machines à sous. Monsieur a été suivi en externe de l'été dernier à novembre, où il avait terminé ses rencontres. Il a de nouveau eu recours à des services suite à une rechute.

Élise raconte qu'elle et son conjoint ont vécu une thérapie de couple qui s'est terminée en décembre. Elle a également eu recours à des rencontres individuelles, tout ça en lien avec la problématique du jeu.

Au moment de l'entrevue initiale, Élise considère que son conjoint est allé dix fois jouer depuis les trente derniers jours et qu'il aurait ainsi dépensé entre 3 000 \$ et 3 500 \$. Lors de l'entrevue finale cependant, madame croit que son conjoint est allé jouer environ trois fois au cours des trente derniers jours et qu'il n'aurait dépensé que 300 \$ environ.